



Rapport d'activités 2015



Conception/réalisation : Nathalie Naert - chargée de communication interne et territoriale à VVA

Crédits photos : Frédéric Dumas/VVA, Christel Debout-Tomczak/VVA, Marcel Anton/VVA, Nathalie Naert/VVA, Gwendoline Boutet/VVA, Camille Ravit, Laurence Plancke/Vichy, Cédric Carmié/Vichy, Yves Le Chapelin, Christophe Darbelet, Atelier Villes et Paysages, ville de Bellerive, Axe Saône, CEN Allier, Renova, Epictura.



Ce **rapport**, sous une forme synthétique et illustrée,
présente les **activités**
de la Communauté d'agglomération
Vichy Val d'Allier
tout au long de l'**année 2015** :
les événements marquants,
le travail au quotidien des **services** communautaires...



Sommaire



Sommaire

Présentation de VVA

Sa carte d'identité

Ses instances de décision et de gestion

Ses services

Actions 2015

Quelques événements marquants

Le cadre de l'action communautaire

>>> Développement économique

Développement économique

Réseau Très Haut Débit

>>> Environnement

Mobilité et déplacements

Assainissement

Gestion des déchets

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

Bâtiments communautaires

Voirie

Habitat et logement

Accueil des gens du voyage

Aménagement de l'espace et CCAB

Urbanisme

Cadre de vie

SIG

>>> Vie sociale et Université

Petite Enfance et Enfance

Jeunesse

Cohésion sociale

Sports et prévention routière

Pôle Universitaire

Culture

>>> Pôle Ressources

Finances

Affaires juridiques - patrimoine - marchés publics

Systèmes d'information

Page 6

Page 7

Page 8

Page 9

Page 11

Page 12

Page 14

Page 16

Page 16

Page 18

Page 19

Page 19

Page 23

Page 25

Page 28

Page 28

Page 29

Page 30

Page 34

Page 37

Page 40

Page 42

Page 47

Page 48

Page 48

Page 50

Page 53

Page 54

Page 59

Page 62

Page 63

Page 63

Page 70

Page 73





Présentation de VVA



Présentation de VVA

✓ Sa carte d'identité

Date de création : 2001

Population : 76 955 habitants

Superficie : 320 km²

Membre du Syndicat mixte « Métropole Clermont-Vichy-Auvergne »

23 communes :

Abrest - Bellerive-sur-Allier - Billy - Bost - Brugheas - Busset - Charmeil - Cognat-Lyonne - Creuzier-le-Neuf - Creuzier-le-Vieux - Cusset - Espinasse-Vozelle - Hauterive - Le Vernet - Magnet - Mariol - Saint-Germain-des-Fossés - Saint-Rémy-en-Rollat - Saint-Yorre - Serbannes - Seuillet - Vendat - Vichy

Compétences exercées :

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Incendie et secours

Compétences optionnelles :

- Voirie communautaire
- Assainissement
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Compétences facultatives :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Aires d'accueil pour les gens du voyage
- Sécurité et hygiène
- Enseignement supérieur
- Enfance et jeunesse
- Loisirs
- Soutien aux équipements et aménagements de voirie non reconnus d'intérêt communautaire
- Aménagements de centres-bourgs
- Accès au tourisme
- Accès au sport
- Soutien au projet de Très Haut Débit de la Région Auvergne
- Projets de coopération avec les territoires environnants



Présentation de VVA

✓ Ses instances de décision et de gestion

68 conseillers communautaires

Exécutif communautaire :

Président : Claude MALHURET

14 vice-présidents :

- **Elisabeth CUISSET**, 1^{ère} Vice-Présidente, déléguée à l'aménagement de l'espace, à l'habitat et aux politiques contractuelles
- **Jean-Sébastien LALOY**, 2^{ème} Vice-Président, délégué à l'enseignement supérieur, à la culture, au sport et à la métropole
- **Michel AURAMBOUT**, 3^{ème} Vice-Président, délégué au développement durable, aux espaces naturels sensibles, à l'environnement
- **Joseph GAILLARD**, 4^{ème} Vice-Président, délégué au développement économique
- **Joseph KUCHNA**, 5^{ème} Vice-Président, délégué à la prévention des risques naturels, à la valorisation et protection des rivières
- **Jean-Marc GERMANANGUE**, 6^{ème} Vice-Président, délégué à la mobilité et aux transports
- **Raymond MAZAL**, 7^{ème} Vice-Président, délégué à l'assainissement
- **Frédéric AGUILERA**, 8^{ème} Vice-Président, délégué aux ressources humaines, aux finances et à la mutualisation
- **André-Gilbert CROUZIER**, 9^{ème} Vice-Président, délégué aux déchets ménagers et à l'hygiène
- **Alain DUMONT**, 10^{ème} Vice-Président, délégué à l'enfance et à la jeunesse
- **Franck GONZALES**, 11^{ème} Vice-Président, délégué aux travaux et bâtiments
- **Patrick MONTAGNER**, 12^{ème} Vice-Président, délégué à la voirie communautaire et aux liaisons routières
- **Isabelle DELUNEL**, 13^{ème} Vice-Présidente, déléguée à la cohésion sociale et à l'insertion
- **Olivier ROYER**, 14^{ème} Vice-Président, délégué à la ruralité, au tourisme et à l'agriculture

Membres du Bureau communautaire :

Président + 14 vice-présidents

5 conseillers délégués :

- **Michel GUYOT**, délégué aux affaires juridiques, à la commande publique, à la gestion patrimoniale, président de la commission d'appel d'offres de VVA
- **Gabriel MAQUIN**, délégué aux relations avec les entreprises et les institutionnels
- **Pierre BONNET**, délégué au Très Haut Débit
- **Marilyne MORGAND**, déléguée à « l'accessibilité handicap »
- **Annie CORNE**, déléguée à la rénovation urbaine et au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Les maires des 23 communes

Le Bureau de Vichy Val d'Allier se réunit environ chaque quinzaine afin de mettre en œuvre les orientations politiques, d'examiner l'avancement des principaux dossiers, de préparer les débats du Conseil Communautaire et de délibérer dans le cadre des délégations confiées par l'assemblée.

5 commissions :

COMMISSION N° 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMISSION N° 2 : AMENAGEMENT DE L'ESPACE - DEVELOPPEMENT DURABLE - TRANSPORTS - HABITAT

COMMISSION N° 3 : COHESION SOCIALE - CULTURE - SPORT - ENFANCE - JEUNESSE

COMMISSION N° 4 : TRAVAUX - VOIRIE - BATIMENTS - DECHETS - ASSAINISSEMENT

COMMISSION N° 5 : RESSOURCES HUMAINES - FINANCES - MUTUALISATION

CHIFFRES CLÉS DE 2015

• Conseils communautaires :

6 séances

179 délibérations

• Bureaux communautaires :

14 séances

53 délibérations *

• Décisions* du Président de VVA :

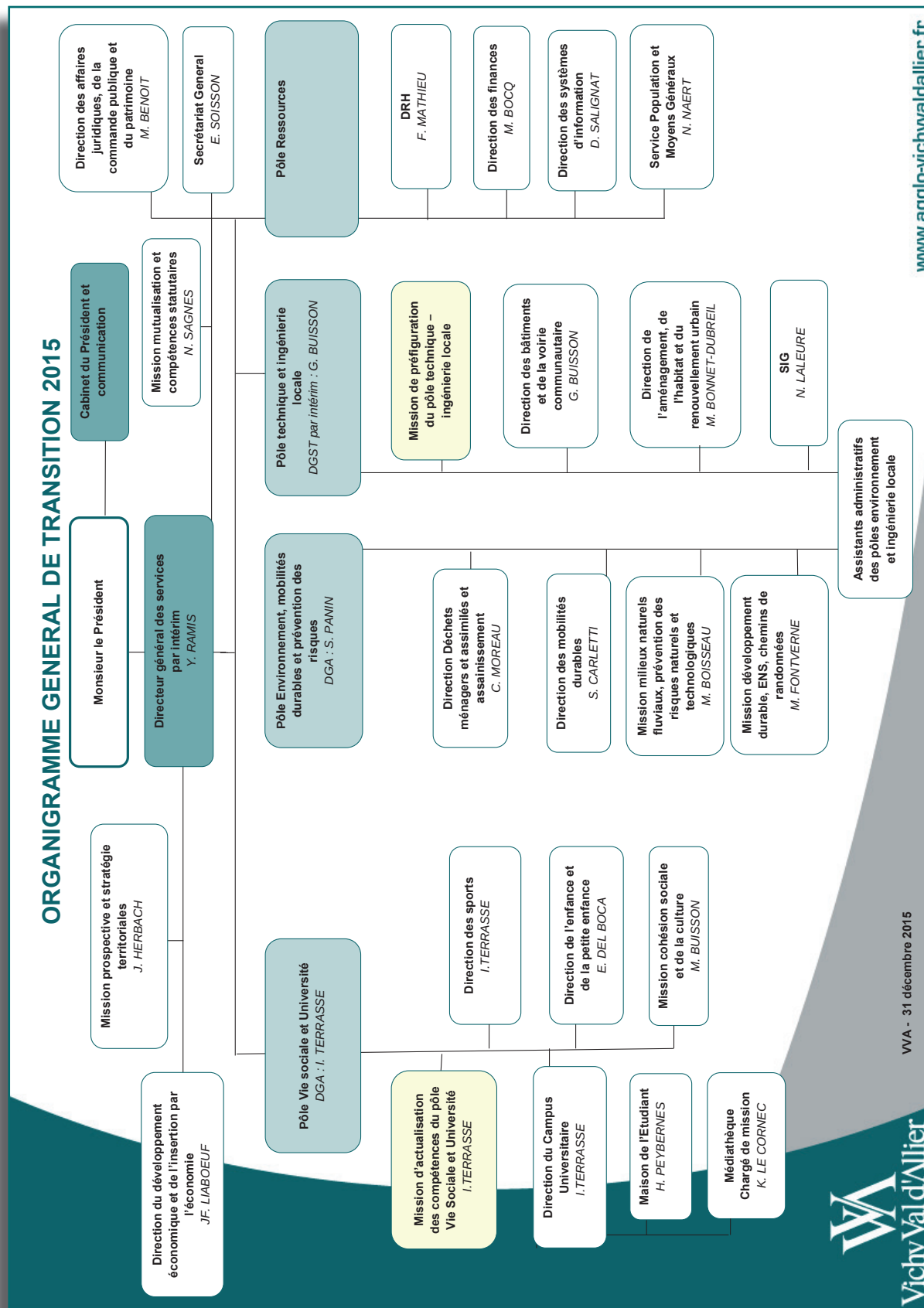
213 décisions

** prises dans le cadre des délégations
attribuées par le Conseil communautaire.*

Présentation de VVA



Ses services



Présentation de VVA

✓ Ses services

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Effectifs au 31/12/2015

- 292 agents :
 - 210 titulaires et stagiaires
 - 24 non titulaires occupant un emploi permanent
 - 58 agents n'occupant pas un emploi permanent
- 206 équivalents temps plein fonctionnaires, tous rémunérés à temps complet
- 22 équivalents temps plein non titulaires, tous rémunérés à temps complet
- par catégorie :
 - 11% catégorie A (agents titulaires et stagiaires)
 - 23% catégorie B (agents titulaires et stagiaires)
 - 66% catégorie C (agents titulaires et stagiaires)
 - 5% assistantes maternelles (agents non titulaires)
 - 5,5% contrats aidés et apprentis (agents non titulaires)
- par sexe : 88 hommes et 122 femmes (titulaires et stagiaires)
- moyenne d'âge : 42 ans et 6 mois (agents titulaires)

Gestion RH en chiffres pour 2015

- 13 recrutements de fonctionnaires et 9 recrutements de non titulaires permanents
- 12 départs au cours de l'année 2015
- 906 contrats et 445 arrêtés
- 216 stages
- 333 demandes d'emploi saisonnier pour les Accueils de Loisirs traitées et 727 réponses à des demandes d'emploi (dont 490 réponses à des candidatures spontanées et 237 réponses à des candidatures pour des emplois saisonniers autres)
- 122 remboursements de frais de déplacement
- 276 arrêts maladie soit un taux absentéisme de 3% pour 3 170 jours
- 4 326 bulletins de paie
- 7 Comités Techniques
- 2 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 727 jours de formation dont 70 sessions en union de collectivités (VVA et communes)
- 303 310 € budget d'action sociale
- 10 100 € pour financer les actions de prévention des risques professionnels hors formation (équipement, protection individuelle)
- 190 000 € pour financer l'amélioration des conditions de travail
- 19 visites de site (avec l'ACFI - Agent Chargé de la Fonction d'Inspection), 9 évacuations incendie pour assurer la mise en œuvre de la démarche de prévention, 5 sites mis à jour dans le cadre du Document Unique



Actions 2015



Actions 2015

✓ Quelques événements marquants



JANVIER 2015

12 janvier : mise en service de la section autoroutière Gannat-Vichy, prolongeant l'A719 jusqu'à l'ouest de Vichy

26 janvier : animation « Basket à l'école » à Cusset (partenariat avec la J.A. Vichy devenue la J.A. Vichy-Clermont Métropole en juin 2015)

30 janvier : vœux du Président de Vichy Val d'Allier à Saint-Germain-des-Fossés

FÉVRIER 2015

3 février : Nuit de l'Orangerie spéciale « Semaine Internationale » au Pôle Universitaire de VVA

MARS 2015

7 mars : journée portes ouvertes au Pôle Universitaire

AVRIL 2015

2 avril : portes ouvertes à la fourrière animalière de VVA à Brugheas

7 et 9 avril : réunions sur la méthanisation avec les agriculteurs du territoire (Creuzier-le-Vieux et Brugheas)

28 avril : exercice de gestion d'une crue majeure, en partenariat avec la Préfecture, les communes, les pompiers, les forces de l'ordre...

MAI 2015

22 mai : finale de l'opération « défi des familles à énergie positive »

Du 28 mai au 3 juin : entraînement de l'équipe de natation de Grande-Bretagne au Stade Aquatique

30 mai : inauguration du CCAB d'Espinasse-Vozelle

JUIN 2015

10 juin : finale des poussins et benjamins sur le site de la prévention routière de VVA

18 juin : adoption du projet d'agglomération 2015-2025 en séance de Conseil Communautaire

26 juin : inauguration de la piscine de Saint-Yorre rénovée

Juin : fusion des deux clubs de basket de Vichy et Clermont et création du nouveau club Jeanne d'Arc Vichy-Clermont Métropole



Actions 2015

✓ Quelques événements marquants



JUILLET 2015

1^{er} juillet : mise en place du nouveau service commun Urbanisme

4 et 5 juillet : 9^{ème} Open de natation Vichy Val d'Allier au Stade Aquatique (près de 300 nageurs et 26 nationalités)

8 juillet : VVA labellisée « territoire à énergie positive pour la croissance verte » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

10 juillet : Forum du logement étudiant au Pôle Universitaire

Du 9 au 12 juillet : Jumping International de Vichy au Stade Equestre du Sichon (250 chevaux et 110 cavaliers parmi les meilleurs mondiaux)



AOÛT 2015

Du 17 au 22 août : Tourea Summer Camps avec Florent Manaudou au Stade Aquatique

29 et 30 août : IRONMAN (triathlon) avec 3 000 participants venus du monde entier

SEPTEMBRE 2015

16 septembre : vente des 2 200 chéquiers VVA Culture et Sports

18 septembre : inauguration de l'aire de covoiturage à Espinasse-Vozelle, à proximité de la bretelle autoroutière A719



OCTOBRE 2015

2 octobre : signature du Contrat de Ville

Du 5 au 10 octobre : 2^{ème} édition du Forum journalisme et société au Pôle Universitaire

1^{er} octobre : challenge sportif « Bienvenue aux étudiants » au Stade Universitaire



NOVEMBRE 2015

5 novembre : adoption du schéma de mutualisation des services de VVA et de ses communes membres

16 novembre : début des travaux d'assainissement sous le pont de Bellerive-sur-Allier (pour une durée de 3 mois)

DÉCEMBRE 2015

14 décembre : validation par VVA du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoyant une fusion de VVA avec la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise

Actions 2015

✓ Le cadre de l'action communautaire

La démarche de Développement Durable

- Deux axes :
 - > l'**intégration** de la démarche dans la conduite des projets majeurs de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier,
 - > l'**éducation** (actions pédagogiques, animations, opérations « portes ouvertes »...).

Dans le cadre d'une évolution partielle de l'organigramme de la collectivité, la mission Développement Durable a été rattachée au nouveau Pôle Environnement, comprenant également les risques naturels, les espaces naturels sensibles inscrits au Schéma Départemental, la mobilité, ainsi que l'assainissement et le tri sélectif...

Les grands projets 2015 majeurs illustrant la démarche Développement Durable :

- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)
 - > un établissement exemplaire

Issu d'une démarche mutualisée entre le Département de l'Allier et les trois agglomérations de l'Allier, le plan climat énergie territorial est appliqué progressivement et suivant les priorités données parmi plus de 80 actions, dans la lutte du territoire contre le réchauffement climatique et l'adaptation aux premiers effets du réchauffement.



Actions 2015

✓ Le cadre de l'action communautaire

- **Le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)**
 - > **un établissement incitateur**

Vichy Val d'Allier a signé avec l'Etat la **convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)** lancée par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie afin de répondre aux objectifs répartis en 6 grands axes :

- réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public
- diminution des émissions de gaz à effet de serre et pollutions liées aux transports
- développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets
- production d'énergies renouvelables locales
- préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable
- promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux

La première tranche d'aide apportée par l'Etat à hauteur de 500 000 € couvrira les **actions retenues dans la convention** :

- isolation des combles perdus de bâtiments publics,
- plan d'économie d'énergie pour les bâtiments communautaires,
- équipement en visioconférence (entreprises),
- taillis à très courte rotation,
- étude photovoltaïque (Stade Aquatique).

- **L'agriculture de proximité**

VVA a défini son engagement aux côtés de la Chambre d'agriculture pour contribuer à développer les circuits courts alimentaires. La réflexion conduite en 2015 à l'échelle de son territoire s'est fixée l'objectif de créer des dispositifs d'aide à l'installation de jeunes producteurs (maraîchers, ...), à la structuration de filières horizontales et au soutien aux produits de l'agriculture biologique, et enfin, en se préoccupant de la vente locale que ce soit en marchés de plein air ou en boutiques. Cette démarche entre également dans le cadre de l'achat responsable que VVA développe en interne mais aussi en direction des acteurs de l'alimentation, à l'exemple de l'étude menée autour d'une future unité territoriale de restauration collective.



>>> Développement économique

✓ Développement économique

Compétences :

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

La politique communautaire :

La stratégie de développement économique entend privilégier le développement des entreprises locales et maintenir ainsi la diversité d'activités du bassin (agro alimentaire, travail des métaux, cosmétiques...). Le **second bassin industriel d'Auvergne** se doit de conserver une activité de production, tout en favorisant l'installation d'entreprises du tertiaire à forte valeur ajoutée.

EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES VVA

6 zones d'activités :

Z.I. Coquet (40 ha)
ZAC des Ancises 1 et 2 (54 ha)
ZAC du Davayat (18 ha)
Z.I. de Vichy-Rhue (42 ha)
Manurhin Les Graves (6 ha)
ZAC du Bioparc (34 ha)

3 immobiliers locatifs :

La Croix Saint-Martin
L'Atrium (pépinière-hôtel d'entreprises)
Le Bioparc

Les faits marquants de l'année 2015



Renova, groupe portugais fabricant de papiers liés à l'hygiène (papiers-toilettes, serviettes, essuie-tout, mouchoirs...), s'est développé en innovant fortement sur ces marchés traditionnels. Son implantation dans les anciennes installations de Candia à Saint-Yorre a permis la création dans un premier temps de près de 30 emplois. La coordination et l'implication des acteurs locaux ont été fondamentales pour Renova qui a choisi l'Auvergne parmi d'autres régions françaises candidates.

>>> Développement économique

✓ Développement économique

Les faits marquants de l'année 2015

- **Une gestion patrimoniale marquée par :**
 - > des résultats très positifs au niveau de la commercialisation des locaux d'activités avec des taux d'occupation satisfaisants :
 - . Croix Saint-Martin : 80%
 - . Atrium :
 - pépinière d'entreprises : 90%
 - Hôtel d'entreprises : 100%
 - . Bioparc : 80%
 - > des cessions foncières et immobilières sur les sites du Coquet et du Bioparc au profit d'entreprises du territoire en développement (1,5 hectares).



- **L'abattoir Intercommunal** constitue un maillon essentiel du « pôle viande » sur la zone de Vichy-Rhue employant près de 70 personnes.
L'année 2015 a été en faible retrait par rapport aux années précédentes (- 90 tonnes) avec toutefois une progression de l'abattage « veaux ».
Une nouvelle délégation de service Public a été signée avec la société vichyssoise d'abattage SOVIAB en octobre 2015 pour une durée de 7 ans.



- **Economie sociale et solidaire (PLIE)**

Près de 135 personnes ont intégré les chantiers d'insertion de l'agglomération dans des domaines variés (recyclerie, maraîchage, travaux bâtiments).

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), par des actions ciblées, contribue à l'amélioration de l'employabilité des personnes les plus éloignées de l'emploi : actions de formation, soutien à la mission locale...



>>> Développement économique

✓ Réseau Très Haut Débit

Compétence :

Réalisation, entretien et gestion du réseau métropolitain haut débit et très haut débit.

La politique communautaire :

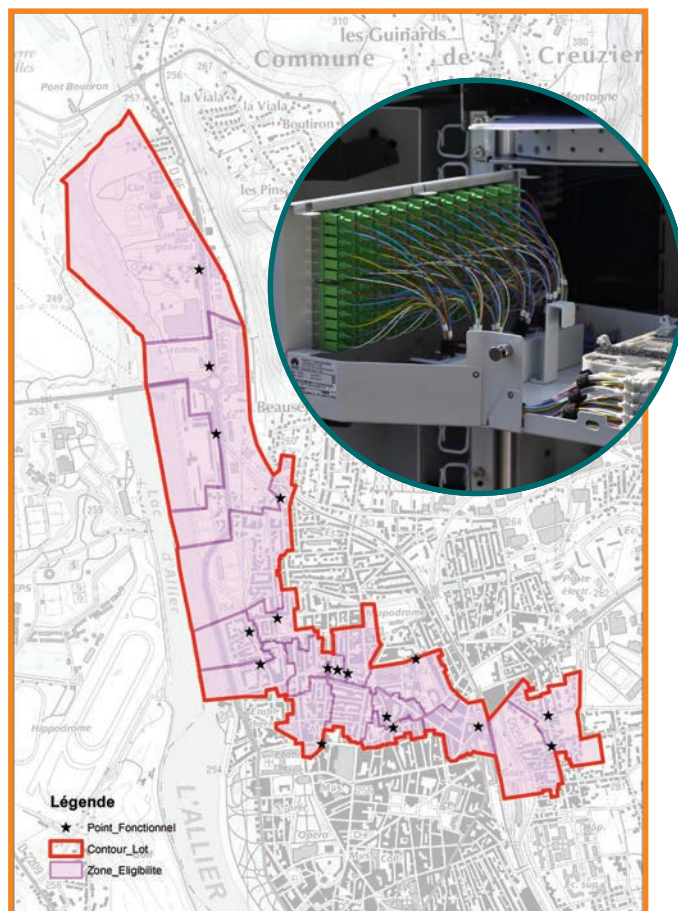
Le déploiement des infrastructures haut débit et très haut débit sur la Communauté d'agglomération constitue un **puissant levier de développement territorial**. L'arrivée de la fibre optique sur Vichy Val d'Allier permet ainsi à nos acteurs économiques de profiter d'un **outil stratégique** dans la course à la performance et à la compétitivité.

Face à ces **enjeux économiques et sociétaux**, une démarche volontariste a été engagée dans la Région Auvergne, s'appuyant sur un consensus entre les principaux acteurs publics constitués en instance de concertation régionale : Etat, Région, Départements et Agglomérations. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif national fixé début 2010 par l'Etat d'atteindre le taux de 100% Très Haut Débit en 2025. Vichy Val d'Allier s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Les faits marquants de l'année 2015

- Déploiement de la première tranche FTTH (Fibre Optique vers l'Habitant) pour la ville de Vichy.
- Travaux et installation du réseau et des armoires sur le premier semestre 2015.
- Connexions des premières habitations et immeubles sur le second semestre 2015, avec souscription des premiers clients FTTH en fin d'année 2015.
- Echanges sur le périmètre de déploiement de la seconde tranche FTTH pour les communes d'Abrest, Cusset et Vichy.

Déploiement 2015 de la fibre optique :



>>> Environnement

✓ Mobilité et déplacements

Compétence :
Organisation des transports.

La politique communautaire :

Vichy Val d'Allier est l'Autorité Organisatrice de l'ensemble des Transports Publics (AOT) proposés sur son Périmètre de Transport Urbain (23 communes).



- **Quatre types de services** sont proposés à la population :
- Le transport urbain régulier : **réseau Mobivie** déployé sur les 6 communes centre du territoire (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux et Hauterive).
 - Les transports à la demande **Mobival et Mobil'hand** (version Personnes à Mobilité Réduite PMR) sur les 17 communes non desservies par le réseau urbain.
 - Le **transport scolaire** : 60 lignes qui sillonnent l'ensemble de territoire communautaire.
 - Quelques **transports extra-scolaires ou en temps scolaires** : piscine, prévention routière, centres de loisirs.



► **Pilotage et coordination du déploiement des quatre familles d'actions de la Politique Globale de Déplacements** communautaire adoptée en novembre 2012 :

- Développer les solutions de transports durables (transports collectifs et modes doux).
- Permettre un développement coordonné de l'ensemble des modes de transport.
- Articuler urbanisme et déplacements.
- Rendre notre territoire plus accessible (déplacements internes et externes).

>>> Environnement

✓ Mobilité et déplacements

Les faits marquants de l'année 2015

► Transport urbain, réseau MOBIVIE :



Fréquentation du réseau : 1 301 574 voyages (+1,5% par rapport à 2014).
Coût pour la collectivité : 3 030 204 € (-4,7%).

→ **Avenant n°8 au contrat de Délégation de Service Public** (délibération du 2 juin 2015) :

- Ajustement de l'offre commerciale (lignes B et C en période estivale)
- Ajustement des modalités d'animation du Kiosque (agence commerciale)
- Ajustement du plan de renouvellement des véhicules

Impact financier de cet avenant : - 99,5 K€/an

→ **Adoption du Schéma d'Accessibilité Programmée du réseau** (délibération de septembre 2015) : document de programmation qui comprend une analyse des actions nécessaires à la mise en accessibilité du service public de transport, le calendrier de réalisation de ces actions ainsi que le financement correspondant. Ce Schéma engage l'établissement sur la mise en accessibilité réglementaire des quais bus dits « prioritaires », sur la formation du personnel en contact avec le public, et sur les procédures de signalement des obstacles à la libre circulation des personnes à mobilité réduite (PMR). Ce document officialise le financement dédié à ces actions : 105 000 K€ par an sur la période 2016/2018.

► **Déploiement de la Politique Globale des Déplacements (PGD) :**

En adoptant sa PGD par délibération du Conseil communautaire le 29 novembre 2012, la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier visait deux objectifs :

- Arrêter, expliquer et planifier la stratégie communautaire en matière de mobilité.
- Offrir aux élus les moyens de traduire de façon opérationnelle ces orientations.

Boîte à outils constituée de **25 fiches actions**, le déploiement de la PGD a commencé dès 2013 et s'est poursuivie en 2015.

→ **Action n° 1 : Améliorer la vitesse commerciale du réseau de bus**

- Boulevard Denière : mise en service d'un site propre (couloir bus) réservé aux véhicules de la ligne B du réseau Mobivie.

→ **Action n° 4 : Rendre les réseaux de transports collectifs accessibles aux PMR**

- Mise en accessibilité de 9 quais bus conformément au programme 2015.
- Adoption du document de programmation de mise en accessibilité des quais pour la période 2016/2018.
- Lancement des travaux pour la mise en accessibilité du quai n°2 de la gare SNCF de Vichy (travaux conduits par la SNCF).

→ **Action n° 7 : Améliorer l'intermodalité à l'échelle du territoire**

- Déploiement de la version 2 de la centrale de mobilité régionale Auvergne mobilité www.auvergnemobilité.fr

VVA, en partenariat avec les douze autres Autorités Organisatrices de Transport, fiabilise le calculateur d'itinéraire déployé en 2014, améliore ses fonctionnalités (prise en compte du temps réel, intégration de l'offre covoiturage et d'un calculateur tarifaire...).



→ **Action n° 16 : Promouvoir l'usage partagé de la voiture**

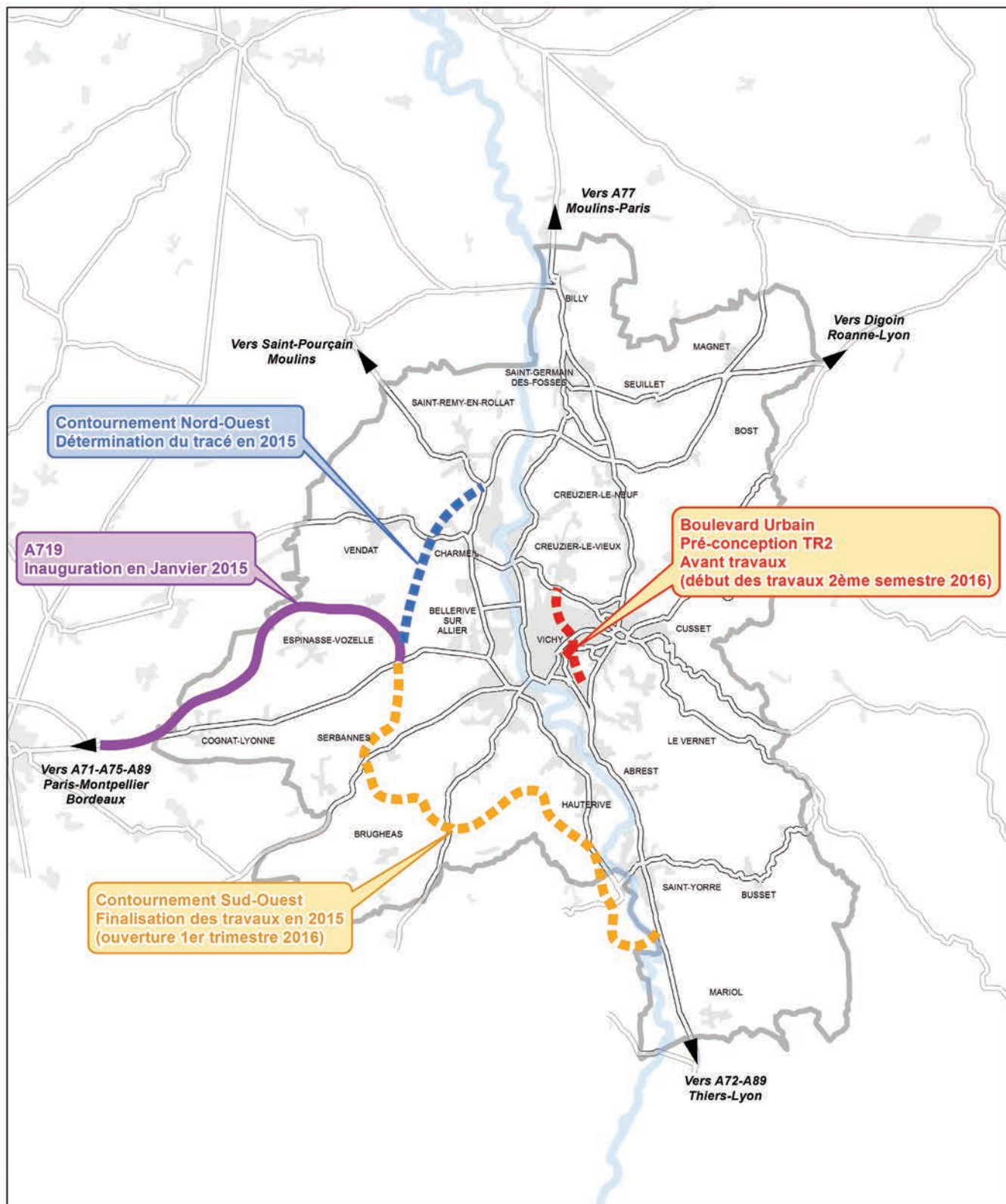
- Inauguration en septembre 2015 de l'aire de covoiturage « maison blanche » sur la commune d'Espinasse-Vozelle au croisement du contournement Sud-Ouest, de l'antenne autoroutière A719 et de la RD 2009.

Budget d'investissement : 26 000 € cofinancés par VVA et le Conseil Départemental de l'Allier.

→ **Action n° 19 : Intégrer la problématique Mobilité aux nouveaux projets**

- En application du Projet d'agglomération 2015/2025 approuvé le 18 juin 2015, cinq études lourdes sont conceptualisées sur plusieurs secteurs stratégiques du territoire communautaire : la boucle des Isles et les têtes de pont, le Sichon en cœur urbain, le Parc naturel urbain Port Charmeil et les deux Pôles d'équilibre de St-Yorre et de St-Germain-des-Fossés. Chacune de ces études aboutira à la conception d'avant-projets (AVP) qui seront soit dédiés à la mobilité, soit étroitement liés aux enjeux de déplacement, qu'il s'agisse de fonctionnalités « loisirs, tourisme ou mobilité quotidienne ».
- Pour mieux articuler les documents stratégiques du développement du territoire, le Plan de Développement Urbain Intégré (PDUi) propose une réflexion ciblée en cœur urbain sur deux axes de développement communautaire (Allier et Sichon) et sur deux zones d'intervention prioritaires impliquant des quartiers d'entrée d'agglomération (cœur d'agglomération Val du Sichon et boucle des Isles Têtes de Pont).
- Sur ces deux secteurs prioritaires, les restructurations imaginées seront guidées par deux objectifs : « ré-ouvrir la ville sur les quartiers et concevoir une mobilité adaptée à tous les usages ».

Desserte routière VVA en 2015 Infrastructures routières (en cours / en projet)



Ref: VVA-2013-90-V4 24/05/2016

0 1 2 3 4 5
Kilomètres



>>> Environnement

✓ Assainissement

Compétences :

- Collecte, transport et épuration des eaux usées et des eaux pluviales.
- Élimination des boues.
- Contrôle et entretien des dispositifs d'assainissement autonome.
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux et des installations de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

La politique communautaire :

Cette politique s'appuie sur un parc :

- de 11 stations d'épuration,
- de 104 postes de refoulement, dont 97 équipés de télésurveillance,
- et de 950 km de réseaux collectifs d'assainissement (eaux usées + eaux pluviales).



Au regard des capacités et/ou performances des stations existantes, un **programme significatif de réhabilitation**, engagé dès 2009, s'achèvera en 2016, notamment pour les stations d'épuration d'Espinasse-Vozelle et de Cognat-Lyonne.

Ce **service est assuré en régie** sur tout le territoire depuis le 3 février 2015 (date de la fin de l'exploitation des réseaux d'assainissement de Vichy confiée à la CBSE).

Par ailleurs, depuis 2005, le **service public d'assainissement non collectif (SPANC)** assure auprès des particuliers des **diagnostics et contrôles des installations**, ainsi que des **missions de conseil** et propose depuis 2009 des prestations d'entretien des installations autonomes (vidange).

>>> Environnement

✓ Assainissement

Les faits marquants de l'année 2015

- **Le service de l'assainissement collectif :**
 - > Travaux de suppression des stations d'épuration de Cognat, Espinasse-Vozelle et Lyonne pour transférer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration de Vichy-Rhue via le réseau de Bellerive-sur-Allier.
 - > Suppression de la STEP des Grivats à Cusset.
 - > Travaux sous le pont de Bellerive-sur-Allier pour remplacer les deux conduites de refoulement des eaux usées.



- **La facturation de la redevance assainissement :**
 - > Par délibération n°5 en date du 29 novembre 2012, le Conseil Communautaire a approuvé le principe de prise en charge de la facturation de la redevance de l'assainissement par VVA.
 - > Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre permettant la prise en charge de l'ensemble du territoire de manière progressive a été validé.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

27 446 abonnés au service assainissement (+ 3,09 % / 2014).

3 849 900 m³ d'eaux facturés en 2015 (+ 4,26 % / 2014).

1,2577 € HT/m³ : prix du service de l'eau consommée (non compris le montant de l'abonnement individuel entre 20 et 850 € HT).

2 980 722 € HT de travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

952 320 € TTC de travaux réalisés pour la gestion des eaux pluviales (réseaux + bassins).

1 996,52 tonnes de matières sèches issues des boues d'épuration évacuées, dont + de 85% en valorisation agricole.

SPANC :
2 671 dispositifs au 31/12/2015.
135 contrôles d'installations existantes.
67 prestations de vidange.
70 contrôles réglementaires de conformité (contrôle vente).

>>> Environnement

✓ Gestion des déchets

Compétence :
Collecte et traitement des déchets.

La politique communautaire :

L'amélioration du traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA) est gérée par Vichy Val d'Allier suivant deux modes distincts :

- directement pour les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier – reprise des compétences de l'ancien SIVCB – avec délégation de l'exploitation de la collecte sélective et l'exploitation de son Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND de GAÏA), localisée au lieu-dit « Le Guègue » à Cusset.
- indirectement selon le principe de représentation substitution avec le SICTOM Sud-Allier pour les 20 autres communes.

VVA possède sa propre **Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux**, une **recyclerie**, un **parc de conteneurs** à verre, à ordures ménagères, à tri sélectif, ainsi qu'un **parc de bacs roulants** et la **déchèterie de Cusset**. Elle bénéficie également d'un accès à la déchèterie de Charmeil, gérée par le SICTOM Sud-Allier.



>>> Environnement

✓ Gestion des déchets

Les faits marquants de l'année 2015

- Poursuite de la **politique de communication et de sensibilisation des publics aux enjeux de l'environnement et à sa protection** : information dans les écoles via les animateurs de la recyclerie, distributions de sacs à déchets, soutien aux actions comme le nettoyage des berges de l'Allier, la visite scolaire du Pôle Environnement de VVA (Centre De Tri et Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux).
- Depuis juin 2015, VVA et SITA ont mis en place un **jury de nez** pour suivre l'évolution des odeurs de GAÏA. C'est le bureau d'études CLAUGER, spécialisé dans le traitement de l'air, qui est en charge du suivi de cette étude basée sur le ressenti des riverains. En 2015, deux réunions ont eu lieu ainsi que de nombreux travaux d'amélioration sur GAÏA (étanchéisation d'une zone, création de nouveaux puits de captage du biogaz, séparation des réseaux de biogaz entre la zone fermée et la zone en exploitation).
- Arrêt du Programme Local de Prévention (PLP) engagé entre VVA et l'ADEME mais maintien des actions qui visent à **diminuer de 15 % les quantités de déchets partant en incinération ou en stockage** (conformément aux objectifs définis dans la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 3 août 2009).
- **Continuité de l'implantation de colonnes enterrées** dans une démarche d'intégration paysagère : travaux réalisés en 2015 pour l'implantation de 8 colonnes enterrées (4 pour les ordures ménagères et 4 pour la collecte sélective) au Golf à Bellerive-sur-Allier, implantation des colonnes en janvier 2016.
- **Poursuite de la conteneurisation sur les communes de Vichy et Cusset** (Bellerive-sur-Allier a été entièrement conteneurisée en 2014). Ce qui porte à plus de 6 000 le nombre de foyers individuels équipés en bacs sur ces trois communes.
- **Poursuite du projet de création d'un centre de tri départemental**. Sept des neuf collectivités de l'Allier, dont VVA, ont lancé une mission d'accompagnement à la constitution d'une société publique locale, en vue de créer et d'exploiter un centre de tri simplifié sur le site de Chézy.



>>> Environnement

✓ Gestion des déchets



CHIFFRES CLÉS DE 2015

► Indicateurs techniques (Vichy – Cusset – Bellerive-sur-Allier)

	Tonnage (t)	Ratio (kg/hab/an)	Evolution par rapport à 2014
Ordures ménagères résiduelles (sacs/bacs gris)	11 776,77	248,27	+0,29%
Emballages et journaux/magazines (sacs/bacs jaunes)	2 735,26	57,66	+2,49%
Verre	1 240,98	26,16	-3,10%
Déchèterie	9 673,80	203,94	+2,67%

Tonnage enfoui à l'ISDND du Guègue :

2015 : 74 057 tonnes (limite fixée à 80 000 t/an par Vichy Val d'Allier)
2014 : 73 523 tonnes

► Indicateurs financiers :

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
pour Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier : 6,75 % (identique à 2014)

Coût du service d'élimination des ordures ménagères
pour Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier : 97,05 € TTC/habitant (95,80 € en 2014)

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Bâtiments communautaires

Maintenance du patrimoine communautaire.

La politique communautaire :

L'entretien du patrimoine bâti communautaire constitue une priorité au regard des **impératifs de qualité du service rendu aux usagers** et des **conditions de travail des agents**.

Au-delà de cet objectif, il s'agit d'**optimiser les dépenses de maintenance des installations** et notamment des dépenses d'énergie et de fluides. D'une manière plus globale, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement durable visant à la fois le respect des engagements du PCET (Plan Climat Energie Territorial) et la maîtrise de la qualité des constructions des bâtiments communautaires.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

400 000 € consacrés à la maintenance des 55 bâtiments gérés par VVA.

1 642 000 € d'investissement pour l'amélioration des bâtiments et de leur qualité d'accueil.

Les faits marquants de l'année 2015

- Achèvement des travaux de rénovation et réouverture de la piscine de Saint-Yorre (2,1 millions €HT / inauguration fin juin 2015).
Cofinancement : 
- Remplacement des pompes à chaleur du Pôle Universitaire de Vichy (170 000 €HT / livraison printemps 2015).
- Réalisation du programme 2014 de travaux de mise en accessibilité pour les personnes handicapées (multi-accueils L'îlot Câlin à Vichy, multi-accueils Les Moussaillons à Vichy, Pôle Enfance rive-gauche à Bellerive-sur-Allier, mise en conformité des ascenseurs) (60 000 €HT).
- Réalisation et approbation d'un Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) étalé sur 2015-2020 visant à rendre à cette échéance l'ensemble des ERP (Etablissements Recevant du Public) propriétés de VVA accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Travaux divers d'optimisation énergétique des bâtiments (114 000 €HT) dont l'isolation thermique du multi-accueils Les Moussaillons à Vichy (54 000 €HT).



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments



Compétences :

- Création, aménagement, entretien de voiries ainsi que des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Accompagnement d'aménagement de voirie sur les voies autres que celles reconnues d'intérêt communautaire.

La politique communautaire :

La création des voies nécessaires au développement de l'agglomération et le maintien de la qualité de la desserte routière des équipements communautaires et des équipements structurants de l'agglomération constituent la priorité de la politique communautaire dans ce domaine.

Elle porte également sur le développement des déplacements en mode doux.

Enfin, au titre de l'accompagnement des projets communaux, la Communauté d'agglomération apporte une participation à la sécurisation des voies départementales ou nationales à l'intérieur des communes du territoire communautaire.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

30 240 mètres linéaires de
voies classées d'intérêt communautaire,
situées sur 18 des 23 communes à gérer.

Budget d'investissement 2015 : 750 000 €.

Les faits marquants de l'année 2015



- Achèvement des études sur la **2^{ème} tranche d'aménagement du boulevard urbain**, comprenant l'élargissement de la rue de Bordeaux à Vichy et la liaison de l'avenue de la Liberté au boulevard Alsace Lorraine sur Cusset, et lancement de l'appel d'offres pour choisir les entreprises chargées de réaliser les travaux.
- Travaux de **rénovation du boulevard de l'hôpital à Vichy**, entre le Pont Voltaire et la rue de Châteaudun (450 K€TTC).
- Mise au point d'un **tracé pour le contournement nord-ouest** de l'agglomération, en concertation avec les quatre communes concernées et l'Etat.

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Habitat et logement

Compétences :

Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire, programme local de l'habitat, politique de logement et actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire, réserves foncières, actions en faveur du logement des personnes défavorisées.

La politique communautaire :

La **politique locale de l'habitat de Vichy Val d'Allier** conjugue une approche sociale, territoriale et environnementale :

- **sociale** par la recherche d'une adéquation de l'offre avec la demande des ménages (à la fois en termes de typologie et de prix des logements), d'une amélioration des conditions de logement, d'une adaptation des logements au handicap et au vieillissement...
- **environnementale** par la recherche d'une amélioration de la performance énergétique des logements, d'un effort d'équilibre entre l'extension urbaine et le renouvellement urbain, d'une meilleure maîtrise de l'étalement urbain...
- **territoriale** par la recherche d'une répartition équilibrée de l'offre en logements sur le territoire, d'une articulation de la politique de l'habitat avec les questions de mobilités, d'emplois, de protection des espaces naturels et agricoles, par le développement de la mixité sociale...



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Habitat et logement

Les faits marquants de l'année 2015

> L'amélioration de l'habitat



L'opération lancée en novembre 2013 par Vichy Val d'Allier rencontre un vif succès auprès des propriétaires.

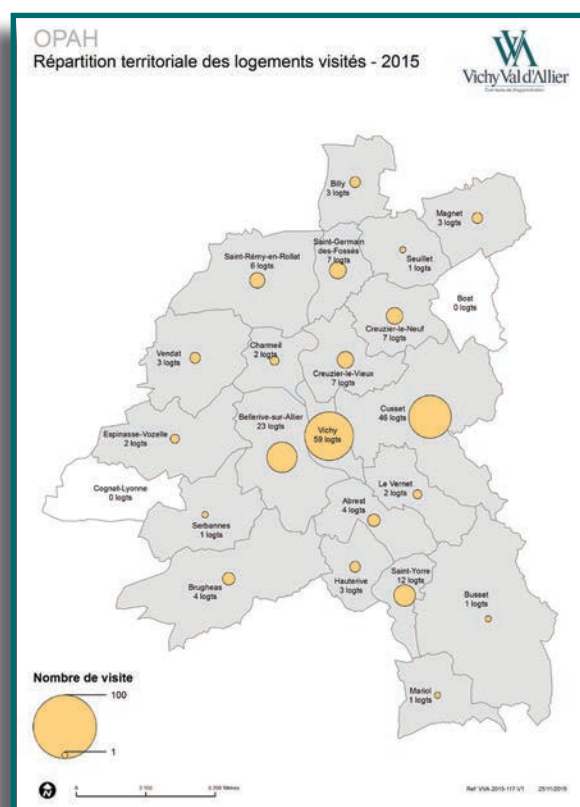
Elle vise à accompagner les propriétaires (occupants et bailleurs) dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat, en leur apportant une expertise technique gratuite et un soutien financier.

Avec un **budget de 6,5 millions d'euros sur cinq ans**, cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est financée par l'ANAH, la Communauté d'agglomération, le Conseil Départemental de l'Allier, ainsi que par les communes de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux, Saint Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Cette opération, concourant à la requalification de l'habitat privé dans l'agglomération, poursuit **cinq objectifs** :

- améliorer la performance énergétique des logements,
- soutenir les travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement,
- développer l'offre de logements conventionnés (logements à loyer modéré),
- lutter contre l'habitat indigne et dégradé,
- lutter contre la vacance de logements.

L'OPAH est, en outre, un **véritable soutien pour l'économie locale**.



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Habitat et logement

Qui peut bénéficier d'une subvention ?

- les propriétaires occupants, à savoir les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources),
- les propriétaires bailleurs, à savoir les propriétaires possédant un ou plusieurs logements et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux,
- les syndicats de copropriétaires pour des travaux sur les parties communes et équipements communs.

Cette OPAH est **animée en direct par le service Habitat de Vichy Val d'Allier**, qui se situe à l'Atrium René Bardet (37 avenue Gramont à Vichy).

Ce **service public gratuit** se compose de quatre personnes chargées de renseigner, d'orienter, et d'accompagner les propriétaires dans leur projet d'amélioration de l'habitat. Leur rôle va du renseignement au montage des dossiers de subventions, en passant par le diagnostic du logement, des recommandations de travaux jusqu'au plan de financement prévisionnel des travaux.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

L'OPAH a favorisé la réhabilitation de 158 logements.

Coût moyen des travaux réalisés par logement : 16 800 €.

Montant global de travaux : 2 224 766 €, soit l'équivalent de 25 emplois.

Montant des subventions accordées par VVA aux propriétaires de l'agglomération pour la réhabilitation de leur logement : 82 000 €.

2 700 visiteurs à la Maison de l'Habitat et de l'Energie : renseignements auprès de l'ADIL, de la cellule OPAH, du CAUE, de l'Espace Info Energie (projets liés au logement : achat, réhabilitation, contrat de bail, droits du locataire, travaux de performance énergétique...).

Abondement de 43 000 € au Fonds de Solidarité Logement (fonds d'aide pour les impayés d'énergie et d'eau, et aide au versement de la caution).

AVANT

APRES



AVANT

APRES



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Habitat et logement

Les faits marquants de l'année 2015

> Les garanties d'emprunts pour le logement social

Depuis la création de la Communauté d'agglomération en 2002, **plus de 2 800 logements sociaux ont été construits (1 000) ou réhabilités (1 800)** grâce aux garanties d'emprunts consenties par Vichy Val d'Allier aux bailleurs sociaux.

Les garanties d'emprunts accordées en 2015 par Vichy Val d'Allier ont permis la **réhabilitation de 99 logements sociaux** et l'aménagement de 7 chambres nouvelles par l'APERPAHM.

> La rénovation urbaine du quartier de Presles à Cusset

Le secteur de Presles-Darcins fait l'objet d'une candidature portée par VVA auprès de l'ANRU, en vue de la mise en œuvre d'un **Programme de Rénovation Urbaine (PRU)**.

Situé au cœur de l'agglomération, le quartier de Presles est un ensemble d'habitat social (442 logements) constitué exclusivement de barres et de tours construites dans les années 60 et appelant une **lourde réhabilitation**. Le quartier se caractérise par une absence de diversité de l'habitat et une absence d'activités économiques. Bien qu'il bénéficie d'une situation géographique avantageuse (proximité du lycée, d'une grande zone commerciale, de la gare, de l'Hôpital de Vichy...), le quartier, qui cache une population en situation de précarité (65% des locataires bénéficiaires de l'APL) est fortement enclavé. Les transports urbains ne pénètrent pas dans le quartier et les arrêts sont difficiles d'accès. De plus, les liaisons piétonnes vers les équipements ne sont pas adaptées aux usages des habitants. Il est aujourd'hui replié sur lui-même, encerclé par l'avenue de Vichy (route à grande circulation) et le cours d'eau « le Sichon ». Le quartier de Presles dispose d'un **potentiel de développement**, à travers l'aménagement des berges du Sichon, la possible diversification de l'offre de logements et de services (disponibilité foncière), et la présence dans le quartier d'un équipement structurant. En 2012, VVA a réalisé une **étude de définition d'un PRU**.

Le projet, porté par Vichy Val d'Allier, s'inscrit dans un périmètre dans lequel Allier Habitat possède aujourd'hui 442 logements sociaux. Le projet conjugue à la fois une lourde réhabilitation (pour 364 logements), la démolition (de 78 logements) et le développement d'une offre nouvelle de logements (255 logements à terme), ainsi que des opérations de désenclavement (création de 2 passerelles, desserte en bus, aménagement des berges du Sichon, traitement paysager du cœur du quartier, requalification de l'avenue de Vichy...).

En 2014, VVA a longuement travaillé sur le projet de renouvellement urbain du quartier, en lien notamment avec le bailleur, le Département, et les services de la DDT. Afin de l'appuyer dans l'écriture du dossier de préfiguration à présenter à l'ANRU, VVA a notamment confié en début d'année 2014 une **étude complémentaire** au bureau d'études AXE SAONE, dont la restitution a été faite en novembre 2015.

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Accueil des gens du voyage

Compétence :

Etude, création et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage.

La politique communautaire :

Compétence optionnelle transférée dès la création de l'agglomération, cette politique s'inscrit dans le cadre du deuxième schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui prévoit sur notre territoire une aire de grand passage et un besoin complémentaire de 40 places de caravanes pour les petits circulants.

Les faits marquants de l'année 2015

> Aire d'accueil de Hauterive : fréquentation croissante

Caractéristiques du terrain :

- terrain ouvert toute l'année, destiné à accueillir les petits groupes de circulants
- terrain d'une capacité de 16 places de caravanes

Niveau d'équipements :

- 4 blocs sanitaires intégrant chacun 2 douches et 2 WC
- 1 espace dédié à la collecte des déchets ménagers
- 1 auvent divisé en 2 avec prises électriques, évacuation machine à laver et étendoir à linge

Durée de séjour : 3 mois maximum.

Droit de séjour : 2,5€/emplacement + paiement des fluides (eau, électricité) au prix réel.



EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE L'AIRE DE HAUTERIVE SUR 3 ANS

année	2013		2014											
mois	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
taux mensuel d'occupation	36,25%	13,70%	0%	12,50%	44,75%	94,16%	53,62%	0,00%	75,40%	91,93%	96,37%	100,00%	95,80%	54,83%

année	2015											
mois	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
taux mensuel d'occupation	43,32%	73,39%	100,00%	94,63%	98,06%	96,36%	82,48%	79,61%	87,16%	100,00%	100,00%	41,80%

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Accueil des gens du voyage

Les faits marquants de l'année 2015

> Etat d'avancement des autres projets d'aires d'accueil

La Communauté d'agglomération a étudié, avec les services de l'Etat, la faisabilité technique de réaliser une aire d'accueil de 12 places de caravanes sur la commune de Saint-Yorre, et a chiffré le coût de l'opération.

D'autres analyses et expertises sont menées pour implanter une autre aire d'accueil sur notre territoire.

> **Projet d'habitat adapté pour les gens du voyage : une réponse expérimentale à leur sédentarisation**

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du droit au logement et du respect du droit de l'urbanisme.

Cette opération située au lieu-dit la Préaude sur la commune de Bellerive-sur-Allier vise à répondre à la sédentarisation des gens du voyage. Il s'agit d'un programme de logement très social destiné à des familles de gens du voyage actuellement sédentarisés sur le territoire communal, dans des zones urbaines inappropriées (zone inondable) depuis de nombreuses années.

L'opération est portée par le bailleur, France Loire, avec le soutien technique et financier de Vichy Val d'Allier, le Département et de la Mairie de Bellerive-sur-Allier. Le projet consiste en la construction de cinq pavillons ordinaires, comprenant un abri pour le stationnement de la caravane.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bellerive-sur-Allier, approuvé en 2014, avait modifié le zonage de la parcelle pour permettre la réalisation du projet. Entre temps, celui-ci a été annulé par le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, entraînant l'application du précédent PLU. En raison de cette annulation juridictionnelle, le projet est suspendu (incompatibilité de zonage avec le PLU actuellement en vigueur sur la commune de Bellerive-sur-Allier).

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Accueil des gens du voyage

Les faits marquants de l'année 2015

> Aire de grand passage de Charmeil

L'aire de Charmeil permet de recevoir les grandes missions de voyageurs (jusqu'à 80 caravanes) **entre le 1^{er} avril et le 30 septembre** de chaque année.

Les gens du voyage circulent sur des itinéraires organisés. Les raisons de leurs déplacements peuvent être de **plusieurs natures** :

- religieuses, notamment à l'occasion de pèlerinages mais aussi lors des rassemblements religieux au sein d'une même communauté (église, évangéliste, pentecôtiste),
- économiques, et rythmées par les saisons, les fêtes locales ou par les événements commerciaux (foires, marchés...),
- familiales, et liées à des événements particuliers (mariage, baptême, fête, mais aussi maladie, décès...) ou à la visite de membres de la famille.



CHIFFRES CLÉS DE 2015

Un taux de fréquentation en baisse, dû notamment au nombre de missions qui atteignent un nombre de caravanes plus important que la capacité d'accueil de l'aire de grand passage de Charmeil (80 caravanes).

Un total de 281 caravanes accueillies sur l'aire de grand passage de Charmeil d'avril à septembre 2015 (320 en 2013 et 515 en 2014).

Caractéristiques du terrain et niveau d'équipements :

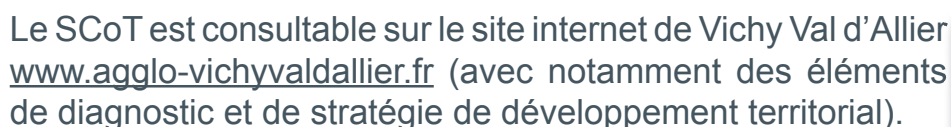
- 1 aire de stockage de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers
- 1 fosse étanche de 30 m³ pour les eaux usées
- 1 bloc sanitaire mobile
- 5 bornes de distribution EDF et eau potable

Droit de séjour : 4 €/caravane et par jour incluant les fluides et le séjour.

✓ Aménagement de l'espace et CCAB

- Elaboration, mise en œuvre et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et, le cas échéant, de schémas de secteurs.
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

Le SCoT porte sur l'organisation de l'espace. C'est un document qui renseigne sur les **choix de développement de l'agglomération** en matière d'habitat, de mobilités, de commerces, d'activités économiques, d'environnement...



Le SCoT n'est pas directement opposable aux demandes d'urbanisme. C'est un document référentiel pour les communes, qu'elles doivent prendre en compte lors de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme. Les communes ont trois ans pour intégrer, dans leur Plan Local d'Urbanisme, les orientations générales d'aménagement et de développement définies dans le SCoT en matière d'habitat, d'activités, de commerces, de mobilités, de préservation et de valorisation des ressources naturelles, agricoles...



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Aménagement de l'espace et CCAB

Les faits marquants de l'année 2015

Neuf communes concernées par la **révision de leur document d'urbanisme** ont confié à Vichy Val d'Allier l'organisation d'une **commande groupée**.

Cette décision a été motivée par :

- L'avantage d'élaborer une **démarche de planification cohérente** sur le territoire de l'agglomération et notamment la possibilité de traiter certaines problématiques locales à un échelon supra-communal.
- L'opportunité de **mutualiser** les éléments de diagnostic, la connaissance territoriale, ainsi que l'appropriation du SCoT et donc de réaliser une économie d'échelle et de moyens.
- L'**homogénéisation des règlements d'urbanisme sur le territoire** de l'agglomération, dans le prolongement de la création du service instructeur du droit des sols ouvert depuis le 1^{er} juillet 2015.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Sur les 23 communes du territoire :

4 communes ont récemment adopté un nouveau PLU

9 communes sont en cours de révision générale de leur PLU

9 communes sont sur le point de démarrer leur révision

1 commune n'a pas encore entamé la démarche de révision

Face au nombre de documents à élaborer et la simultanéité des études, ce groupement de commande a été scindé en 2 lots :

- **Lot 1 : Secteur Nord (représentant une population globale de 20 000 habitants)**
Ce lot concerne la révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des **4 communes** de Cusset, Magnet, Saint-Germain-des-Fossés et Billy, ainsi que la transformation de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU) en Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) pour la commune de Billy.
- **Lot 2 : Secteur Ouest (représentant une population globale de 4 500 habitants)**
Le lot concerne la révision des PLU des **5 communes** de Brugheas, Cognat-Lyonne, Espinasse-Vozelle, Mariol et Serbannes.

Le marché a été attribué par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2015. Le démarrage des travaux de mise en révision des Plans Locaux d'urbanisme (PLU) de ces 9 communes est programmé pour le premier trimestre 2016.

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Aménagement de l'espace et CCAB

La politique communautaire :

Les Contrats Communaux d'Aménagement de Bourg (CCAB) :

Depuis 2004, VVA apporte son soutien financier à ses communes membres pour leur projet d'aménagement de bourg.



L'objectif des **Contrats Communaux d'Aménagement de Bourg** (dispositif créé par le Conseil Général de l'Allier) est la recherche d'un renforcement de l'attractivité et du cadre de vie des communes.

En 10 ans, la Communauté d'agglomération a apporté **1,8 millions d'euros** de subventions aux communes pour leurs projets d'aménagement de bourg.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Situation des travaux d'aménagement de bourgs sur l'agglomération (CCAB) :

En phase travaux :
Abrest, Bost, Mariol, Le Vernet,
Serbannes et Saint-Germain-des-Fossés

Projets de CCAB :
Billy et Magnet

CCAB en cours en 2015 :	Montant total €HT CCAB	Fonds de concours VVA
Abrest	1 355 000 €	130 000 €
Bost	478 900 €	80 000 €
Mariol	490 906 €	125 000 €
Le Vernet	1 650 000 €	130 000 €
Serbannes	326 300 €	80 000 €
Saint-Germain-des-Fossés	2 163 890 €	130 000 €

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Urbanisme

Compétence :

Depuis le 1^{er} juillet 2015, création d'un service instructeur des demandes d'urbanisme.

La politique communautaire :

Jusqu'à présent, les communes disposaient gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis, déclarations préalables et certificats d'urbanisme dits opérationnels (CUb).

L'Etat a mis fin à ce service apporté aux communes le 1^{er} juillet 2015, conduisant la Communauté d'agglomération et ses communes membres à **créer un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme**.

Ce service commun se compose de **8 agents** :

- 6 instructeurs,
- 1 secrétaire
- et 1 architecte-conseil.

A ce jour, le service commun instruit les dossiers de **21 communes** de l'agglomération. Les communes de Busset et Magnet n'étant pas dotées d'un document d'urbanisme, les autorisations d'urbanisme déposées sur ces deux communes restent instruites par les services de l'Etat.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Répartition par type
de dossiers instruits par le
service commun Urbanisme
(du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015) :

205 DP déclarations préalables

191 DPPI déclarations préalables -
maisons individuelles

165 CUb certificats d'urbanisme

139 PCMI permis de construire -
maisons individuelles

66 PC permis de construire

18 DPLT déclarations préalables -
lotissements

10 PA permis d'aménager

7 PD permis de démolir

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Urbanisme

Les missions du service

- **Application du droit des sols :**

- > Réalisation d'une veille juridique et technique en matière d'urbanisme qui est diffusée aux communes,
- > Instruction réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme, ce qui comprend notamment la vérification de la complétude et la recevabilité du dossier, et l'examen technique du dossier (conformité avec le PLU, les réseaux, les servitudes...),
- > Apporter des conseils architecturaux, paysagers et réglementaires,
- > Organiser des rendez-vous entre le pétitionnaire, l'architecte-conseil ou l'ABF et la commune,
- > Simuler le coût de la taxe d'aménagement,
- > Rédiger le projet de décision et le transmettre à la commune,
- > Vérifier la complétude des DAACT déposées,
- > Vérifier la conformité en procédant au récolement des travaux.



- **Assistance juridique en matière de police de l'urbanisme :**

Le Maire bénéficie d'un conseil juridique afférent aux procédures et à la rédaction des procès-verbaux d'infraction.

Le service peut préparer les projets d'arrêtés interruptifs de travaux.

- **Assistance technique pour la planification :**

Le service commun peut fournir un appui technique aux communes pour l'élaboration ou la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Cette mission est remplie par l'architecte-conseil du service.

>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Cadre de vie

Compétences :

- Participation à la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie de la population de l'agglomération.
- Etude et mise en œuvre des mesures de protection des personnes et des biens contre les risques d'inondation.
- Aménagement et gestion d'un réseau d'intérêt communautaire de chemins de promenade et de randonnées pédestres, cyclistes et équestres.

La politique communautaire :

Elle est conduite notamment en articulation avec le Plan Loire Grandeur Nature et la politique départementale en matière d'espaces naturels sensibles portant essentiellement sur :

- la **protection des espaces naturels** avec la mise en œuvre d'un programme de gestion et de mise en valeur d'espaces naturels sensibles (Boire des Carrés et Côte Saint-Amand),
- la **protection des biens et des riverains contre les risques d'inondation** avec l'engagement d'études à un double niveau :
 - > le territoire communautaire afin de définir des mesures globales et une véritable stratégie de gestion du risque inondation,
 - > à plus petite échelle, par des actions concrètes et opérationnelles notamment dans les zones les plus exposées, plus particulièrement en direction des entreprises.
- la mise en œuvre d'un programme de **création d'itinéraires et d'entretien de circuits de randonnée** pédestre, cycliste et équestre en cohérence avec les schémas départementaux et régionaux correspondant.



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Cadre de vie

Les faits marquants de l'année 2015

- **Gestion des deux Espaces Naturels Sensibles (ENS) : la Boire des Carrés (200 hectares situés en zone humide - bords d'Allier) et la Côte Saint-Amand (85 hectares situés sur les coteaux calcaires du sud du territoire.**

Les objectifs d'un ENS, définis en accord avec le Département en charge de cette politique, demeurent la restauration et la conservation des milieux, en maintenant la mosaïque des habitats naturels nécessaires à la biodiversité et la sensibilisation des publics, particulièrement la jeune génération, au respect de l'environnement.

En 2015, une réflexion a été conduite autour du financement de ces ENS, dans la perspective d'élargir à partir de 2016, à des fonds européens et/ou à l'aide de l'Agence de bassin Loire-Bretagne. De fait, la signature par VVA du Contrat Val Allier alluvial intervenue en juillet, dans le cadre du renouvellement de l'opération Plan Loire Grandeur Nature, a permis d'introduire deux nouvelles actions dès 2016 pour la Boire des Carrés : la conception d'une application numérique destinée aux publics et l'étude géomorphologique approfondie des berges de l'Allier. Le plan de gestion revu dans le cadre d'un futur marché, bénéficiera de l'aide de l'AELB et de l'Europe (FEDER-Loire) dès septembre 2015 et jusqu'à son terme fin 2017.



S'agissant du site de la côte Saint-Amand, c'est un nouveau plan de gestion qui s'engagera à partir du printemps 2016, à la suite d'une consultation visant la signature d'un accord-cadre sur 5 ans avec le futur gestionnaire.

En passant ces marchés publics, VVA devient maître d'ouvrage des deux sites, en partenariat avec le Département de l'Allier qui continue d'aider sur la durée du plan de gestion (5 ans) à hauteur de 20%.

- **Organisation d'une nouvelle mission sur la gestion des milieux aquatiques et des risques d'inondation.**

L'identité et l'image de Vichy Val d'Allier sont assez facilement et étroitement associées à l'eau sous différentes formes. L'ambition du projet d'agglomération de développer un cadre urbain de qualité pour un territoire préservé et de pleine santé se matérialise à travers plusieurs grands projets urbains situés à proximité des cours d'eau communautaires. Au-delà de ces projets et parallèlement aux évolutions législatives qui renforcent les compétences et les responsabilités des intercommunalités sur la gestion des milieux aquatiques, VVVA s'est engagée de façon volontariste sur ces thématiques à travers les projets précités mais aussi en engageant plusieurs démarches partenariales. Les objectifs poursuivis sont notamment :

- > la restauration des milieux et l'amélioration du fonctionnement écologiques des cours d'eau afin de participer à la bonne gestion de cette ressource vitale,
- > la réappropriation des cours d'eau afin que le territoire et les habitants réapprennent à « mieux vivre avec »,
- > la gestion du risque inondation,
- > l'amélioration du cadre de vie pour les habitants mais aussi comme facteur d'attractivité territoriale.

Ces démarches partenariales se traduiront par la signature de contrats spécifiques : contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA). Le contrat pour une gestion durable du Val d'Allier est approuvé et les projets de VVA s'y inscrivent pleinement. VVA a décidé de porter l'étude préalable au CTMA des affluents de l'Allier en partenariat avec les territoires voisins de Lapalisse et de la Montagne Bourbonnaise afin de travailler à l'échelle des bassins versants des affluents principaux (Sichon, Jolan et Mourgon). Cette étude qui se déroulera durant l'année 2016, servira à déterminer les actions à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs précités.

- **Projet Agro-Environnemental et Climatique.**

VVA s'est engagée depuis 2014 aux côtés de la chambre d'agriculture dans un projet agro-environnemental et climatique. Il s'agit d'identifier, sur les secteurs à enjeux, les agriculteurs susceptibles de mettre en place sur leur exploitation des mesures pour réduire les apports de produits phytosanitaires ou encore pour maintenir des prairies permanentes. Les exploitations entrant dans ce dispositif peuvent ainsi bénéficier de subventions dans le cadre de la politique agricole commune qu'elles perdraient dans le cas contraire.

Au début de l'année 2015, des diagnostics individuels d'exploitation ont été réalisés sur des secteurs d'intervention prioritaire. 50 diagnostics sont ainsi envisagés sur deux ans. Ces actions doivent générer un double bénéfice environnemental : le maintien en herbe des prairies limite en effet les émissions de gaz à effet de serre, puisqu'un hectare de prairie stocke autant de carbone qu'un hectare de forêt. Par ailleurs, les mesures de réduction d'usage de produits phytosanitaires présentent elles aussi un bénéfice environnemental important principalement en évitant que ces produits n'altèrent la qualité de l'eau.

La réduction de l'usage des produits phytosanitaires constitue un enjeu pour la qualité des milieux aquatiques. Aussi, la démarche s'adresse à l'ensemble des utilisateurs potentiels de ces produits : exploitants agricoles, collectivités (gestion des espaces verts) et particuliers (jardins).



- **Gestion du risque inondation.**

Premier risque naturel en France, l'inondation cristallise de nombreux enjeux pour le territoire communautaire qui est particulièrement exposé et figure, depuis son classement en 2012, parmi les 122 territoires à risques importants (TRI) français.

Vichy Val d'Allier porte ainsi la stratégie locale de gestion du risque inondation, qui permet d'identifier et définir les mesures à mettre en place pour protéger le territoire, réduire le coût des dommages et favoriser un retour plus rapide à la normale après inondation.

En 2015, le territoire a notamment pu éprouver sa capacité de gestion de crise en participant à un exercice de gestion d'une crue majeure de l'Allier dans le cadre du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile). Cet exercice, piloté par le Préfet de l'Allier, a permis de mobiliser les communes de l'agglomération, tous les acteurs de la sécurité civile (associations agréées, gendarmes, police nationale, pompiers) ainsi que les opérateurs de réseaux (ERDF).

L'ensemble des acteurs impliqués a permis de mobiliser les acteurs du territoire dans la gestion du risque inondation et alimente la culture du risque de chacun. Pour prolonger cela, VVA a, parallèlement à l'actualisation du diagnostic du territoire, lancé plusieurs démarches dans le second semestre 2015 :

- > Référentiel national de vulnérabilité des territoires : expérimentation menée dans le cadre d'une démarche nationale pour mesurer le niveau de vulnérabilité d'un territoire entier. Ce travail est mené par le CEREMA (Centre d'études de l'Etat).
- > Plusieurs démarches menées en partenariat avec l'Etablissement Public Loire (EPL) :
 - o Vulnérabilité des réseaux aux risques d'inondation : travail technique avec chaque gestionnaire de réseau (eau, électricité, télécommunications, assainissement, etc.) pour déterminer les mesures à prendre pour faire en sorte que l'inondation ait moins d'impact et soit moins pénalisante.
 - o Plan de continuité d'activités : cette démarche concerne la collectivité et sa capacité à continuer ses services publics pendant et après la crise dans une configuration souvent dégradée : indisponibilités d'agents, bâtiments endommagés par la crue.
 - o Plan Intercommunal de sauvegarde : l'exercice inondation d'avril 2015 a conforté la nécessité d'une organisation de la gestion de crise à l'échelle intercommunale. En fin d'année 2015, VVA a donc sollicité l'appui de l'EPL pour mener une telle réflexion et déterminer comment rendre possible une mutualisation de moyens humains, techniques et organisationnels.
 - o Repères de crue : seront implantés en 2016 sur plusieurs sites de l'agglomération., pour matérialiser les hauteurs atteintes par les plus hautes eaux connues (crue de 1866 pour la rivière Allier).

Parallèlement à ces réflexions thématiques, l'élaboration du projet d'agglomération a identifié cinq secteurs de projets situés à proximité immédiate des cours d'eau. Ces cinq grands projets d'aménagement intègrent tous des objectifs forts de gestion du risque d'inondation. VVA y traduira concrètement ses objectifs de réduction de la vulnérabilité et identifiera à travers ces projets les mesures concrètes à inscrire dans la future stratégie locale de gestion du risque d'inondation qui doit être approuvée en fin d'année 2016.

Ces projets urbains doivent transformer ces contraintes en atouts pour sensibiliser les populations, les acteurs économiques et construire un territoire plus résistant face à de tels événements.



- **Projet de la boucle des Isles et des têtes de pont.**

La boucle des Isles correspond à ce vaste secteur en rive gauche de l'Allier situé à l'amont du pont de Bellerive. Il s'agit d'un espace contrasté où s'entremêlent activités commerciales, économiques, habitat mais aussi activités touristiques et de loisirs. Dans sa partie Nord, elle intègre le pont Aristide Briand, un axe majeur qui permet de traverser l'Allier et relie ainsi les grands pôles de commerce, d'activités économiques ou touristiques de l'agglomération.

Ce secteur a un fort potentiel et Vichy Val d'Allier a préparé avec les communes de Vichy et Bellerive-sur-Allier les études qui vont permettre de le faire muter pour :

- > améliorer son accessibilité et améliorer les conditions de circulation entre les rives mais aussi vers les sites d'activités,
- > adapter ce secteur au risque d'inondation,
- > accompagner le développement commercial et touristique.

L'année 2016 sera ainsi consacrée à la réalisation de cette étude ambitieuse afin de déterminer les aménagements et travaux à réaliser dans les années suivantes.



>>> Aménagement - ingénierie - bâtiments

✓ Système d'information géographique (SIG)

Le SIG (Système d'Information Géographique) est un ensemble de données, d'applications et de processus qui permet d'obtenir une **représentation spatiale de l'information**.

Le SIG est une **mission transversale** au service de l'ensemble des pôles de compétences communautaires, avec pour objectif d'optimiser la **gestion et l'analyse des territoires**.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

129 demandes de prestations cartographiques et 228 cartes réalisées.

1 900 demandes de DT (déclarations de projet de travaux) et DICT (déclarations d'intention de commencement de travaux) traitées.

Plus de 250 couches d'information géographique disponibles dans le catalogue de données.



Quatre axes de développement au sein des services communautaires :

- Réalisation de cartes thématiques.
- Gestion cartographique du patrimoine (pour permettre la visualisation rapide des secteurs à enjeux, en véritable outil d'aide à la décision).
Exemples : patrimoine foncier, randonnée, collecte des déchets, réseaux d'assainissement, réseaux de fibre optique...).
- Analyse du territoire sur de nombreuses thématiques.
Exemple : vulnérabilité du territoire face au risque inondation.
- Communication et partage de l'information géographique.

Plusieurs outils :

- Portail cartographique : permet à tous les agents communautaires de visualiser, consulter et éditer l'information géographique. L'accès via un profil métier spécifique permet de définir le degré de fonctionnalité et de visualisation disponible dans l'application.
- Un accès extranet est également disponible pour les communes membres et les partenaires de VVA.
- Atlas Cartographique : présente le territoire de VVA en 29 planches cartographiques.
- Catalogue des données : recense toutes les couches géographiques disponibles.

>>> Vie sociale et Université

✓ Petite Enfance et Enfance

Compétences :

- Aménagement et gestion des crèches et mini-crèches d'intérêt communautaire.
- Aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement d'intérêt communautaire.

La politique communautaire :

Après une période de développement des équipements dédiés à la Petite Enfance, la Communauté d'agglomération assure aujourd'hui au sein de ces équipements de qualité, un accueil de la Petite Enfance dans le **respect des besoins fondamentaux des enfants** confiés et **répondant aux attentes de leurs parents**. Apporter la réponse la plus adaptée possible à leurs besoins reste notre priorité dans le respect des contraintes budgétaires.



Les faits marquants de l'année 2015

• Accueil des enfants en Accueils de Loisirs

Afin de **maintenir une qualité éducative et pédagogique** et de ne pas faire des Accueils de Loisirs de simples « garderies », les règles d'inscription ont été modifiées.

En effet, les inscriptions à la journée ou la demi-journée d'un enfant ne permettaient pas à celui-ci de s'inscrire dans les projets préparés. Pour les animateurs, il était également difficile de mener à bien des activités avec un groupe où les enfants sont différents chaque jour.

Les familles s'inscrivent désormais uniquement pour une semaine ou une semaine de 4 jours (sans le mercredi).

Conscients toutefois que certaines familles ont un besoin d'accueil plus souple de quelques jours par semaine, nous proposerons, les deux mois d'été, ce type d'accueil sur la structure du Parc du Soleil pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et sur la structure des Garets pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Pour répondre à une demande croissante en 2014 pour les camps et les activités proposés pour les adolescents, **deux séjours ont été ajoutés en 2015** (1 sur juillet et 1 sur août). Six camps ont donc été proposés. Ces temps forts permettent la découverte de nouveaux milieux naturels et s'accompagnent de la pratique d'activités physiques et sportives faisant appel à des techniques nouvelles et originales.



>>> Vie sociale et Université



✓ Petite Enfance et Enfance

Les faits marquants de l'année 2015

• Petite Enfance

Les équipements existants permettent d'offrir aujourd'hui une couverture assez large de notre territoire et une palette d'offre diversifiée afin de satisfaire une demande d'accueil toujours bien présente, malgré une baisse constante.

Un **service désormais stabilisé** s'appuyant sur :

- ▶ une structuration assurée sur le territoire de façon cohérente en équipements d'accueil de la Petite Enfance :
 - > 3 structures sur Vichy : Les Garets, L'Îlot Calin et Les Moussaillons
 - > 1 structure sur Bellerive : Robert Debré
 - > 1 structure sur Cusset : Françoise Dolto
 - > 1 structure sur Saint-Germain-des-Fossés : Le Bou't'en Train
 - > 1 crèche familiale avec des assistantes maternelles sur Cusset, Bellerive, Le Vernet, Charmeil.
- ▶ une fréquentation des enfants présents stable entre 2014 et 2015 (1%) : 349 841 heures d'accueil annuelles et un taux de fréquentation (75%) conforme aux exigences de la Caisse d'Allocations Familiales.
- ▶ une augmentation de 4% des participations financières des familles entre 2014 et 2015 (2014 : 493 531 € et 2015 : 514 149 €).

• Accueils de Loisirs

- > En 2015, nous constatons une baisse de 10% du niveau de fréquentation avec 223 953 heures d'accueil, soit une baisse de 2 443 journées-enfants.
- > Confirmation de la nouvelle répartition des âges amorcée en 2010 (40% de 3 à 6 ans et 60% de 7 à 15 ans).
- > Forte demande sur l'accueil de loisirs du Pôle Enfance pour les enfants de 3 à 6 ans et sur l'accueil de loisirs du Petit Prince pour les enfants de 7 à 12 ans.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

3 620 000 € de budget communautaire pour le fonctionnement des Multi-accueils et des Accueils de Loisirs.

1 566 enfants différents accueillis :
538 âgés de 10 semaines à 3 ans sur les structures Petite Enfance
1 028 âgés de 3 à 17 ans sur les Accueils de Loisirs

573 794 heures d'accueil :
349 841 h sur les structures Petite Enfance
223 953 h sur les Accueils de Loisirs

1 676 500 € de subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales

17 391 € de subventions versées par la Mutualité Sociale Agricole

41 801 € de subventions versées par le Conseil Départemental

738 397 € de participation des familles :
514 149 € pour les Multi-accueils
224 248 € pour les Accueils de Loisirs

Soit un coût net pour VVA de
1 214 532 € (741 342 € pour la Petite Enfance et 473 190 € pour l'enfance)

>>> Vie sociale et Université

✓ Jeunesse

La politique communautaire :

Plusieurs actions ont été menées en 2015 dans la continuité des dispositifs existants ou avec des évolutions relevant plus de l'ingénierie de projet et de l'accompagnement des communes.

Les faits marquants de l'année 2015

- En matière de Jeunesse et Cohésion Sociale :



Le **Chéquier VVA Culture et Sport** a été édité à 2 200 exemplaires en 2015 et était destiné aux jeunes habitants sur l'agglomération exclusivement. Par ailleurs, son prix a légèrement augmenté avec trois tarifs : 4, 8 ou 12 € en fonction du RFR (revenu fiscal de référence) des familles.

Le dispositif a connu le même succès que les années précédentes grâce au concours des partenaires de VVA et des 6 points de vente en plus de l'Hôtel d'Agglomération (CCAS de Vichy, Bellerive, le PIJ, les centres sociaux La Passerelle et Barjavel, et le Pôle Universitaire).

43,7% des chéquiers ont été vendus à 4 €, au bénéfice des jeunes de familles les plus modestes. Les familles des quartiers prioritaires représentent 11% des 962 chéquiers vendus au plus bas prix. Les partenaires du chéquier comptent un peu plus de 160 associations qui, grâce à l'action de VVA, voient s'accroître leur activité. Le chéquier subira un ultime lifting en 2016-2017. Il concernera exclusivement les jeunes de 11 à 17 ans, tranches d'âges les plus motivées par le dispositif (70% des 2 200 chéquiers).

Pour ce qui est du **dispositif « garantie jeune »**, il est mis en œuvre par la Mission Locale, et nécessite la venue d'intervenants extérieurs afin de permettre une meilleure insertion professionnelle et sociale des jeunes, qui rentrent dans le dispositif parce que sans aucune ressource. Vichy Val d'Allier intervient dans le cadre d'un **atelier citoyen** qui permet de balayer le cadre de nos institutions et l'organisation administrative du pays. Il s'agit de permettre à des jeunes qui retrouvent de l'autonomie, d'être sensibilisés aux valeurs de la République, et de revisiter leurs devoirs et droits. En même temps, ce temps d'atelier constitue un bon observatoire du mode de vie de la jeunesse, de ses craintes et aspirations, ainsi qu'un lieu d'expression nécessaire à une meilleure compréhension de son fonctionnement.

Par ailleurs, la question de la **prévention à la radicalisation** a fait l'objet d'une information diligentée pour les professionnels de la Jeunesse par la Préfecture de l'Allier. Cette information devrait permettre de déceler les signes avant-coureurs d'une éventuelle dérive chez certains jeunes.

>>> Vie sociale et Université

✓ Jeunesse

Les faits marquants de l'année 2015

- En matière de réseau Jeunesse :

► Jeunesse et conseil Départemental :

Vichy Val d'Allier a été associée à l'élaboration du Neuj Pro 2015, colloque national organisé par le Conseil départemental de l'Allier, qui traite des questions de jeunesse. En 2015, le fil rouge de la manifestation, qui réunit tous les ans plusieurs centaines de congressistes, avait pour thème, grâce au concours de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : « l'éducation dans tous les sens ».

► Jeunesse et chantier international :

Vichy Val d'Allier a accompagné financièrement la commune de Seuillet lors de la venue d'un chantier international de 20 jeunes qui avait pour mission de rénover le parvis de l'église classée du XII^{ème} siècle. En marge de ce chantier qui a été l'occasion de créer une juniore association, permettant de fédérer une douzaine de jeunes locaux, Vichy Val d'Allier a soutenu l'action de la municipalité en participant activement à la mise en œuvre d'une politique jeunesse dans le village. Durant toute la fin de l'année, les jeunes et leurs référents se sont réunis afin de mettre sur pied un programme d'animation. Le point d'orgue a été la réception par l'association du mérite national qui a décerné à ce groupe le prix jeunesse de la citoyenneté.



La fin de l'année 2015 a été l'occasion de rééditer l'opération, dans un autre village, celui de Billy qui désire qu'un groupe de jeunes internationaux viennent au chevet de la tour gauche de l'entrée de sa forteresse médiévale, elle aussi classée. Le projet sur le même concept qu'à Seuillet verra le jour au cours de l'année 2016.

>>> Vie sociale et Université

✓ Jeunesse

Les faits marquants de l'année 2015

► Jeunesse, sport et vie des étudiants :

Le challenge « Bienvenue aux étudiants » a réuni un peu plus de 200 participants lors d'une manifestation sportive de masse où les jeunes se sont élancés par équipe de 5, sur un parcours canoë et un parcours de course à pied autour du plan d'eau de Vichy.

Par ailleurs, un programme d'activités sportives hebdomadaires est animé pour nos éducateurs sportifs tant dans le cadre de la pratique de sport collectif qu'individuel.

VVA a également organisé avec ses partenaires (VVAN, Creps et FSU) le Championnat académique de natation au cours duquel des Vichyssois ont particulièrement brillé.

La vie étudiante est animée par le Point Information Jeunesse (PIJ) aux côtés de VVA, qui le soutient de manière importante. Le PIJ se charge également de gérer le logement étudiants et organise plusieurs événements en direction des étudiants du campus, notamment dans le cadre d'actions de prévention ou solidaires (don du sang, Téléthon...).

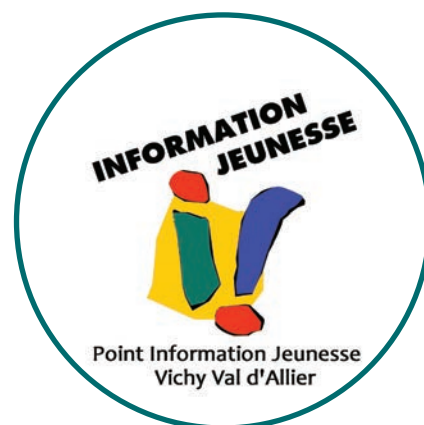
Le sport universitaire aura à l'avenir trois objectifs :

- > le sport de compétition.
- > l'animation sportive pour le plus grand nombre, à travers le programme d'activités hebdomadaires.
- > le sport de pleine nature avec la mise en œuvre de deux actions, l'une autour du ski de fond en hiver, l'autre autour du canoë au printemps.

► Relations avec le Point Information Jeunesse (PIJ) :

Vichy Val d'Allier a renouvelé son partenariat avec le PIJ VVA lors du Conseil Communautaire de décembre 2015, en entérinant la convention qui lie les deux entités pour une durée de 3 ans.

Par ailleurs, le PIJ a travaillé de concert durant l'année 2015 avec les services sports et jeunesse et le Pôle Universitaire de VVA, dans le cadre de sa mission d'information généraliste de la jeunesse et la mise en œuvre d'actions spécifiques au bénéfice de ce public.



>>> Vie sociale et Université

✓ Cohésion sociale

Compétence :

Politique de la ville dans la communauté (dispositifs contractuels de développement urbain et de développement local, et dispositifs locaux de prévention de la délinquance).

La politique communautaire :

- Le Contrat de Ville (CV), document partenarial qui mobilise depuis 2015 des dotations publiques provenant de l'Etat et de VVA, sur un programme d'actions annuel en faveur des quartiers définis dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire.
- L'animation/coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Les faits marquants de l'année 2015

- **Signature du Contrat de Ville « nouvelle génération » avec 17 partenaires.**
Budget prévisionnel : 138 500 € en fonctionnement, 113 000 € en investissement et 33 projets accompagnés.
- **Soutien aux structures de développement social urbain : 110 570 €.**
 - > 109 570 € en direction des partenaires exerçant des missions d'intérêt public.
 - > 1 000 € de subvention exceptionnelle au Club des 1 000 (semaine régionale de la diversité).
- **CISPD.** Par référence à la stratégie définie au plan national en matière de prévention de la délinquance, les groupes opérationnels de travail ont mis en place :
 - > **à l'échelle de l'agglomération :**
 - **groupe 1 : jeunes exposés à la délinquance.** Réalisation de l'état des lieux des dispositifs et structures locales dédiées aux jeunes exposés à la délinquance, centralisation des éléments de repérage des jeunes susceptibles de bénéficier du programme d'actions, suivi des jeunes concernés.
 - **groupe 2 : prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.** Recensement des dispositifs et actions existants susceptibles d'être mobilisés à l'échelon intercommunal et mise en œuvre, suivi, articulation des dispositifs et actions.
 - > **à l'échelle des quartiers prioritaires :**
 - **groupe 3 : tranquillité publique.** Elaboration du diagnostic partagé de tranquillité publique (quartiers : Ailes-Port Charmeil - Presles/Arçins - Champ du Bois/Clair Matin/Golf avec veille active).

CHIFFRES CLÉS DE 2015

25 projets portés par des associations/organismes ont bénéficié de subventions de fonctionnement à hauteur de 50 000 €.

8 projets portés par des associations/organismes/communes ont bénéficié de subventions d'investissement à hauteur de 113 000 €.

3 projets portés par VVA :

- 2 200 chèquiers culture et sports (dépenses réalisées 45 400 €).
- Fonds de Participation des Habitants (FPH) : 13 projets dont 7 au bénéfice des quartiers prioritaires.
1 100 bénéficiaires (total : 6 800 €).
- « Tous à l'eau » : accès gratuit au Stade Aquatique pour les familles les plus démunies (1 600 bénéficiaires).

>>> Vie sociale et Université

✓ Sports et prévention routière

Compétences :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.
- Enseignement de la natation en milieu scolaire.
- Équipement et gestion de la piste de prévention routière.
- Soutien aux associations sportives.

La politique communautaire :

Le sport constitue l'**une des principales activités économiques** du bassin de Vichy. Dans ce contexte, la Communauté d'agglomération favorise le développement d'activités sportives s'inscrivant dans une logique d'économie sportive au titre des retombées économiques locales, et vecteur d'**attractivité du territoire**.

- Le **soutien aux manifestations et clubs d'intérêt communautaire** :
 - > Club de basketball de la Jeanne d'Arc de Vichy Val d'Allier Auvergne (PRO B)
 - > Club de natation de Vichy Val d'Allier Natation
 - > Club de Plongée de l'agglomération
- L'**accompagnement de la filière équine** (SHF / stade équestre) : conventionnement avec la Société Hippique Française et conventionnement avec la Société des Courses de Vichy.

Par ailleurs, la collectivité accompagne les clubs sportifs de haut niveau et soutient des manifestations d'envergure organisées au niveau local.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

4 000 000 € de budget communautaire pour le fonctionnement de ses équipements sportifs.

1 000 000 € de recettes.

460 000 € de subventions versées pour le soutien aux associations sportives.

380 000 usagers accueillis dans les 10 équipements communautaires.

50 000 enfants accueillis en natation scolaire.

1 000 sportifs en stage générant plus de 6 000 nuitées sur le territoire local.

2 000 enfants pour 34 classes d'écoles primaires bénéficiaires des cours de prévention routière.

15 000 usagers dans les 2 boulodromes.

>>> Vie sociale et Université

✓ Sports et prévention routière

Les faits marquants de l'année 2015

► Equipements aquatiques

Avec **plus de 268 000 entrées**, les fréquentations du **Stade Aquatique** enregistrent un léger recul de 3 000 entrées par rapport à 2014. Cette baisse s'explique en grande partie par le succès rencontré par la réhabilitation de la piscine de Saint-Yorre qui, avec **20 800 entrées réalisées en juillet et août**, a absorbé une partie des flux estivaux du Stade Aquatique.

Avec **près de 13 000 entrées**, la piscine de Saint-Germain-des-Fossés a également profité de l'été caniculaire pour enregistrer des fréquentations à la hausse.

La piscine de Cusset affiche une fréquentation égale aux années précédentes avec **50 000 entrées** sur l'année, avec une dominante de scolaires entre septembre et juin.

Par ailleurs, le rôle stratégique du Stade Aquatique se vérifie avec les **stages sportifs et les événements internationaux accueillis en 2015**.

Au cours de la saison sportive 2014-2015, **soixante clubs** de natation et triathlon ont choisi le Stade Aquatique pour le stage d'entraînement. Avec 56 000 € de recettes en location de lignes d'eau et des retombées économiques estimées à 230 000 € pour le territoire, l'impact économique des stages « aquatiques » est réel.



Avec trois temps forts, la renommée nationale et internationale du **Stade Aquatique** est toujours d'actualité. Tout d'abord, du 28 mai au 3 juin 2015, l'équipe de Grande Bretagne menée par le recordman du monde Adam Peaty s'est préparée au Stade Aquatique en vue des échéances internationales 2015. Puis début juillet, la **9^{ème} édition de l'Open de France** a vu s'opposer, sous une chaleur caniculaire, l'équipe de France aux meilleurs nageurs européens. Enfin, auréolé de ses titres mondiaux remportés à Kazan, Florent Manaudou est revenu au Stade Aquatique à la fin de l'été pour parrainer le stage de natation organisé par son frère Nicolas.

>>> Vie sociale et Université

✓ Sports et prévention routière

Les faits marquants de l'année 2015

► Boulodromes de Bellerive-sur-Allier et Cusset

Un **succès constant** sur ces deux équipements communautaires :

- 21 clubs fréquentent de manière hebdomadaire.
- 80 concours organisés sur 2015.
- « Les journées découvertes » auprès des jeunes scolarisés ont mobilisé plus de 200 participants.
- La réservation des sites consacrée aux associations autres et entreprises a augmenté de 10% (1 000 joueurs l'an passé).

Côté évènementiel, le traditionnel concours international de pétanque de juillet a attiré plus de 3 500 participants, s'ajoutant au 1 000 joueurs présents lors de l'innovation des journées « animations pétanque ».

► Stade Universitaire

• Skate-Park :

L'association Laralarue, conventionnée avec VVA, assure la gestion et l'animation du Skate-Park. Forte de ses 200 adhérents, cette association organise des temps forts tout au long de l'année. La promotion de ses activités (SKATEBOARD-BMX-ROLLER et TROTINETTE) est développée par la mise en place de séances en milieu scolaire et en direction des centres de loisirs de l'agglomération. Plus de 400 personnes ont pu découvrir les disciplines de glisse urbaine.



• Terrains sportifs :

Lieu d'**entraînements quotidiens** de différentes associations (sports scolaire et universitaire, football, rugby – convention avec le Racing-Club de Vichy Rugby).

Site de manifestations :

- > Trois tournois jeunes de rugby ont attiré 300 participants d'une tranche d'âge 8-12 ans.
- > Le CAVILAM organise 40 fois dans l'année différentes activités représentées par 1 000 étudiants étrangers.
- > 350 étudiants du Pôle Universitaire ont contribué à la réussite des jeux « bienvenue aux étudiants » en septembre, rendez-vous incontournable de la vie étudiante locale.

>>> Vie sociale et Université

✓ Sports et prévention routière

Les faits marquants de l'année 2015

► Natation scolaire

VVA maintient son partenariat avec l'Education Nationale en faveur de l'**apprentissage de la natation**. Près de 1 600 élèves de primaire au Stade Aquatique, 2 400 à la piscine de Cusset, une centaine à Saint-Germain-des-Fossés et près de 200 à Saint-Yorre (sauf pendant la période de travaux en 2015) bénéficient de 50 séances de natation menées par les maîtres-nageurs de l'agglomération et les enseignants. Cet investissement conjoint permet à 85% des élèves de satisfaire aux épreuves du test du savoir-nager.



L'accompagnement de l'agglomération se poursuit au-delà des écoles primaires puisque **90% des élèves de 6^{ème}** de l'agglomération viennent également dans les bassins de l'agglomération.

Afin de répondre aux contraintes budgétaires, VVA a dû revoir le périmètre de son action auprès des primaires. Le cycle dédié aux CM2 et destiné à la découverte des disciplines aquatiques (sauvetage, water-polo) a été abandonné.

Tous les élèves sont acheminés par le transport scolaire géré et financé par VVA.

► Prévention routière

Chaque élève bénéficie d'une formation comportant 16 séances de prévention routière axées sur :

- les règles de sécurité des déplacements des piétons,
- les règles de sécurité et de comportement à l'intérieur du véhicule (automobile, car scolaire, bus de ville),
- les règles de sécurité concernant la circulation de cyclistes en ville,
- le code de la route avec l'apprentissage des panneaux et des règles de passage aux intersections (stop, cédez le passage, priorité à droite, feux tricolores, sens giratoire...).

Les séances se déroulent sur la piste de Bellerive mais également au sein des écoles, grâce à la mise en place de piste mobile dans les cours d'écoles.

En 2015, 2 448 élèves ont été sensibilisés aux dangers de la route.



>>> Vie sociale et Université

✓ Sports et prévention routière

Les faits marquants de l'année 2015

► Stade équestre du Sichon

En partenariat avec la Société Hippique Française (SHF), la Communauté d'agglomération gère cet équipement dont les atouts sont importants (situé en centre-ville de Vichy), avec pour objet l'accueil de nouveaux concours hippiques.

Lieu privilégié pour la compétition de saut d'obstacles et de démonstration équine, tous les grands événements ont été reconduits en 2015 :



- CSO Label / concours jeunes chevaux (mai 2015) : 732 partants et 3 000 spectateurs.
- Concours de saut d'obstacles international 3*** (juillet 2015) : 628 partants et 7 000 spectateurs.
- Show international de pur-sang arabe (juillet 2015) : 100 chevaux et 1 200 spectateurs.
- Association française de chevaux miniatures (août 2015) : 60 chevaux et 500 spectateurs.
- Concours du Comité régional d'équitation (septembre 2015) : 200 chevaux et 1 200 spectateurs.

>>> Vie sociale et Université

✓ Pôle Universitaire

Compétence :
Enseignement.

La politique communautaire :

Impulser une dynamique autour de l'enseignement supérieur :

- Présence du Pôle Universitaire au salon CAPAVENIR en février 2015 pour présenter les formations aux collégiens.
- Promotion du Pôle Universitaire et de ses filières menée, à partir d'octobre 2015, dans le cadre du projet tuteuré de 4 étudiants de la licence professionnelle Commercial de la communication et du multimédia et piloté par la direction du Pôle universitaire :
 - > Présence du Pôle Universitaire au salon Studyràma à Clermont-Ferrand (novembre 2015).
 - > Actions ciblées fin 2015 dans plusieurs lycées de la région pour présenter les formations du Pôle.

Les faits marquants de l'année 2015

► Vie universitaire

- A la rentrée 2015-2016, le Pôle Universitaire compte **11 filières pour 683 étudiants**.
- **Journée Portes Ouvertes** organisée en février 2015 pour une présentation des filières et des équipements universitaires.
- **Médiathèque** : diverses animations sont proposées par l'équipe de la médiathèque (expositions, nuits de l'Orangerie, Prix des incorrigibles...).
- **Forum Journalisme et Société** organisé par VVA au Pôle Universitaire de Vichy, en partenariat avec les enseignants de la licence professionnelle Journalisme de proximité et une forte mobilisation des étudiants des trois filières : licence professionnelle Journalisme de proximité, licence professionnelle TAIS (techniques et activités de l'image et du son) et DUT MMI (métiers du multimédia et de l'internet).
- **Travaux d'investissement 2015** : 61 848 € correspondant principalement au remplacement des pompes à chaleur, à des travaux de réfection de salles, ainsi qu'à l'optimisation de la couverture WIFI et à l'augmentation du débit internet (100 Mo au lieu de 50 Mo).



>>> Vie sociale et Université

✓ Pôle Universitaire

Les faits marquants de l'année 2015

► Vie étudiante

- **Communication et information :**

- > **Journée d'information « vie étudiante »** organisée à la rentrée 2015 avec la participation des sécurités sociales étudiantes, du CROUS, du PIJ VVA, de la CAF.
- > Installation au Pôle Universitaire de **trois bornes tactiles** : nouveau moyen d'accès pour les étudiants à l'information sur la vie étudiante (animations culturelles et sportives, événements festifs, menus du restaurant universitaire et accès au solde et au rechargement de la carte « campus »).
- > Diffusion régulière des informations via le **site internet** du Pôle et les **pages Facebook** du Pôle et de la médiathèque.



- **Restaurant universitaire :**

- > Nouveau marché de restauration avec **changement de prestataire** le 1^{er} juin 2015.
- > Réalisation d'une **étude** d'opportunité et de portage d'un **projet de cuisine territoriale** en partenariat avec le Centre Hospitalier de Vichy.
- > Installation de deux **tables de tri** au restaurant universitaire en septembre 2015, pour sensibiliser les étudiants au tri des déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire.

- **Logement étudiant :**

Organisation du « **Forum du Logement** », le 10 juillet 2015, au Pôle Universitaire, en présence des partenaires immobiliers publics et privés signataires de la charte qualité, de la CAF et de l'ADIL.

- **Santé et prévention :**

- > Semaine étudiante de **don de sang** : collecte organisée par la Fédération Française du Don du sang en janvier 2015 (accueil au Pôle Universitaire d'un point de collecte et participation en hausse des étudiants avec 102 donneurs pour un total de 303 sur l'ensemble des établissements post-bac de Vichy).
- > Mise en place d'un **partenariat avec un médecin généraliste**, à compter de novembre 2015, pour pallier l'absence d'une antenne du service de santé universitaire sur Vichy (sous forme de permanences).

>>> Vie sociale et Université

✓ Pôle Universitaire

Les faits marquants de l'année 2015

► Vie étudiante

• Animation :

- > A l'initiative des associations étudiantes, accompagné par le PIJ VVA, un **programme d'animations** dédiées aux étudiants est mis en œuvre tout au long de l'année universitaire (le challenge sportif inter-établissements en octobre 2015 avec 200 participants, clôturé par une soirée d'intégration des étudiants, des soirées étudiantes, des actions en faveur du téléthon...).
- > Des **événements festifs** ont également été proposés par les étudiants dans le cadre de projets tutorés : semaine internationale et festival du court-métrage.

• Partenariat avec le CAVILAM :

- > Développement en interne, grâce au travail conjugué des équipes des systèmes d'informations du CAVILAM et du Pôle Universitaire, du **programme applicatif des bornes tactiles** installées à la rentrée 2015. Leur fonctionnement intuitif et interactif permet d'accéder à de multiples informations sur la vie étudiante.
- > **Mise en commun à la médiathèque des fonds documentaires FLE (Français Langue Etrangère)** du Pôle Universitaire et du CAVILAM jusqu'alors distincts. Institutionnellement, ce regroupement a placé le fonds FLE de la médiathèque de l'Orangerie au 3^{ème} rang des fonds FLE de France.
- > En juillet et août, réalisation, de concert avec le CAVILAM, à la médiathèque de l'Orangerie des animations intitulées « **Fruits d'été** » : exposition thématique, lecture théâtralisée, nuit de l'Orangerie spéciale court-métrage, invitation d'un auteur à présenter son œuvre et à la dédicacer, deux ateliers « découvertes » grâce à la littérature du fonds documentaire FLE.

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Année universitaire 2014-2015 :
11 filières

643 étudiants (hors Cavilam)

75% des étudiants logés
sur l'agglomération

53,6% des étudiants issus d'Auvergne

Taux de réussite : 96,3%

60 868 repas servis au
restaurant universitaire

Année universitaire 2015-2016 :
11 filières

683 étudiants (hors Cavilam)

58 410 repas servis au
restaurant universitaire

Budget de fonctionnement 2015 :

Dépenses : 1 997 002 €

Recettes : 638 656 €

Coût net : 1 358 346 €

Budget d'investissement 2015 :

Dépenses : 252 678 €



>>> Vie sociale et Université

✓ Culture

Compétence :

Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant la cohésion sociale en valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire :

Elle se traduit par un soutien financier aux opérations ou manifestations d'intérêt communautaire, essentiellement au bénéfice du jeune public. En outre, l'organisation d'un temps fort : « Forum Journalisme et Société » s'est déroulé en partenariat avec l'association « sur les pas d'Albert Londres », trois filières universitaires et l'association des libraires de Vichy.

Les faits marquants de l'année 2015

- Soutien à la saison « jeune public » proposée par Vichy, Cusset et Bellerive, et dans le cadre du festival Tintamarre co-organisé par le Centre Culturel Valéry Larbaud de Vichy et l'association « Musiques Vivantes » (édition partiellement annulée).
- Interventions musicales dans les écoles de l'agglomération.



- Soutien à l'enseignement musical (aide aux familles).
- Soutien au Pôle cirque de Cusset, scène régionale conventionnée (2013/2015).

CHIFFRES CLÉS DE 2015

Budget prévisionnel : 181 500 €.
Réalizations : 180 068 €.

Saison jeune public :
6 spectacles et 2 112 spectateurs.
Subvention totale : 45 000 €.

Festival Tintamarre : 5 séances sur 60 prévues ont pu se dérouler (annulation de 55 séances en raison des attentats de novembre à Paris) – 1 400 élèves.
Budget total (avec transports) : 9 300 €.

Interventions musicales
dans les écoles : 880 heures
pour un budget de 35 200 €.

Aide aux familles pour l'inscription
d'un enfant dans l'une des 4 écoles de
musique : 12 240 € pour 240 jeunes.

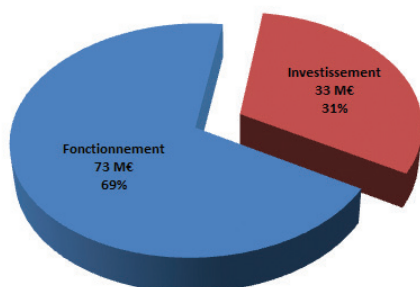
Diverses subventions :
50 000 € (dont 30 000 € pour le Pôle
cirque de Cusset, 20 000 € pour la
maison natale d'A. Londres).

Forum Journalisme et Société :
360 personnes dont 180 étudiants.
Contenu : 5 ateliers, 3 tables rondes,
3 conférences, présence d'un
carnettiste tout au long du forum.
Coût total : 25 000 €.

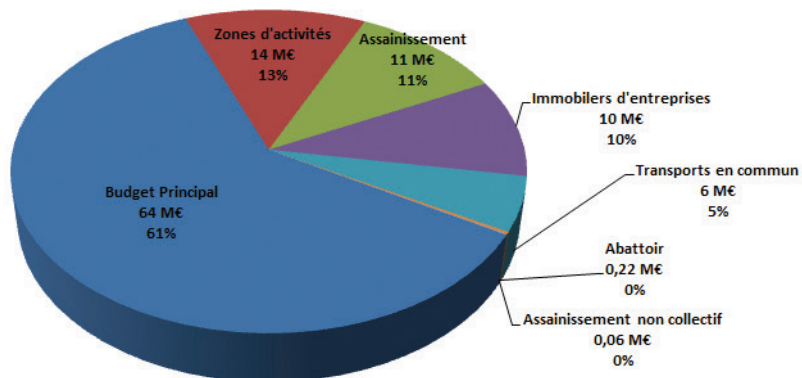
>>> Pôle Ressources

✓ Finances

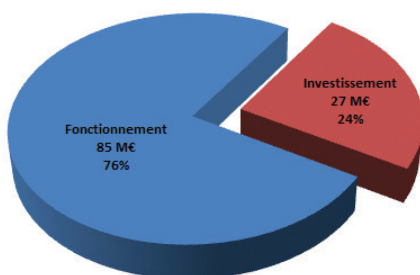
CA 2015 - Dépenses consolidées
105 M€



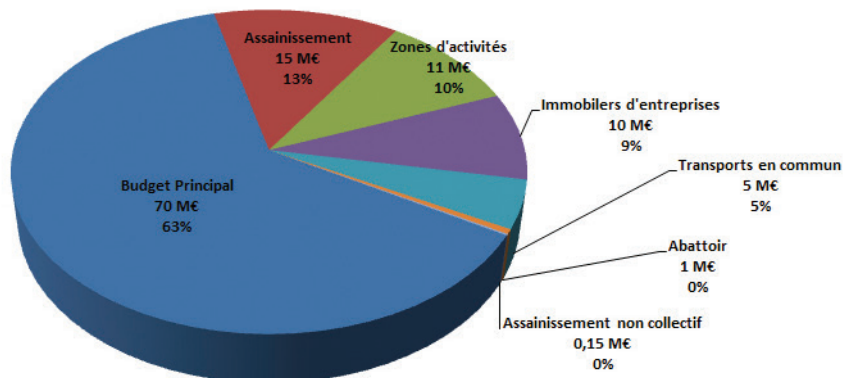
BUDGET GLOBAL VVA :
dépenses consolidées par budget



CA 2015 - Recettes consolidées
112 M€



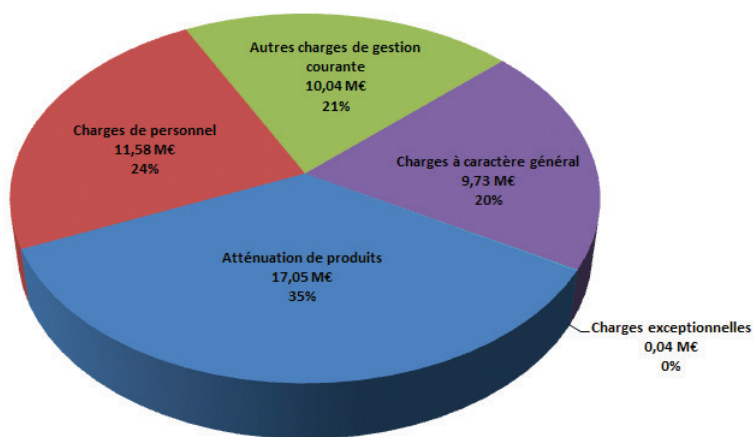
BUDGET GLOBAL VVA :
recettes consolidées par budget



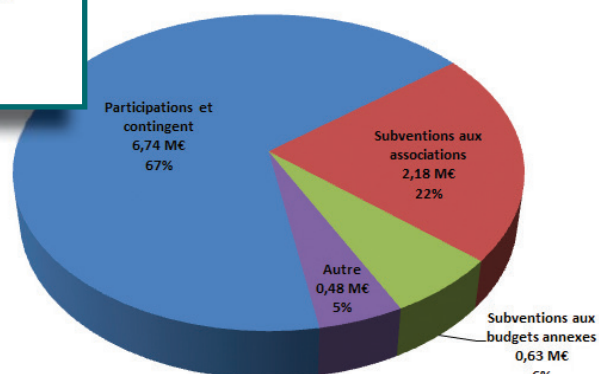
>>> Pôle Ressources

✓ Finances

CA 2015 - Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)
soit 48,43 M€

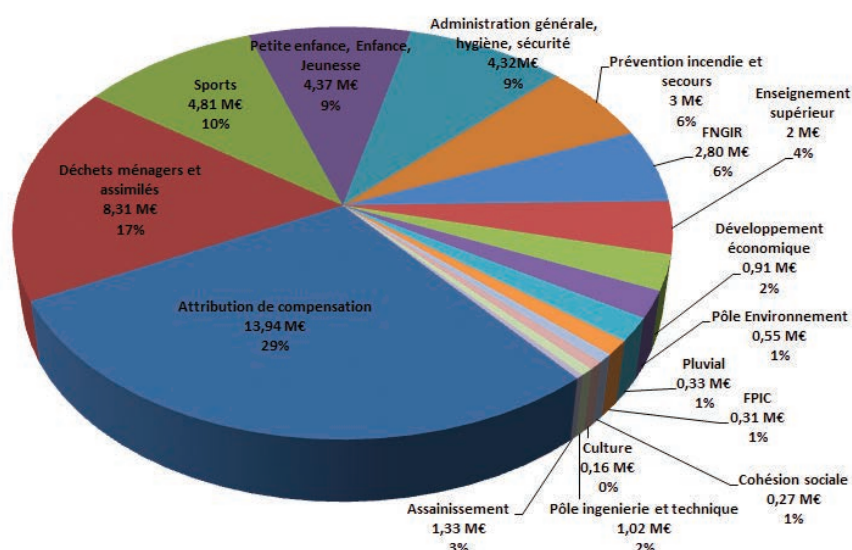


- Autres charges de gestion courante
10,04 M€



BUDGET PRINCIPAL VVA : dépenses réelles de fonctionnement par type de charges et par secteur

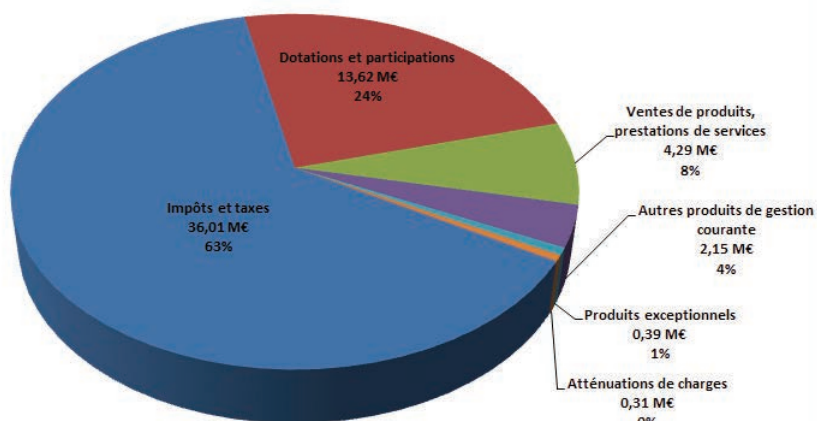
CA 2015 - Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers)
soit 48,43 M€



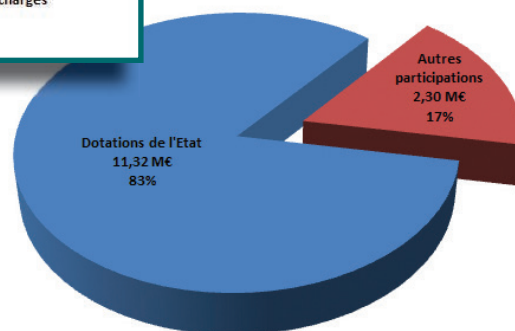
>>> Pôle Ressources

✓ Finances

CA 2015 - Recettes réelles de fonctionnement (hors frais financiers)
soit 56,78 M€



- Dotations et participations
13,62 M€

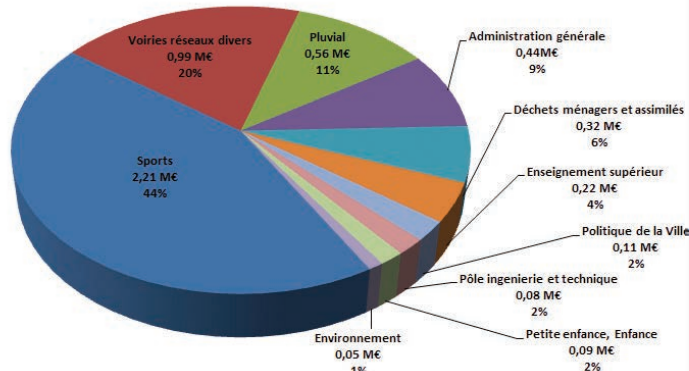


BUDGET PRINCIPAL VVA :
recettes réelles de fonctionnement

>>> Pôle Ressources

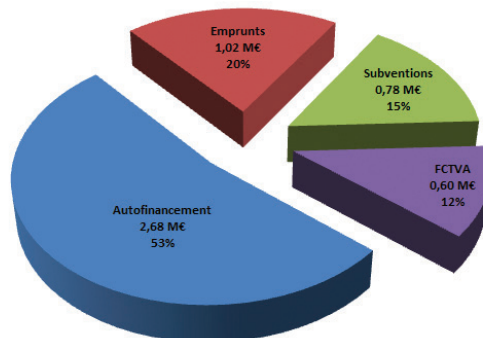
✓ Finances

CA 2015 - Dépenses d'équipement soit 5 M€



Dépenses d'équipement par secteur

CA 2015 - Financement des dépenses d'équipement



Financement des dépenses d'équipement par secteur

Détail des dépenses d'équipement par secteur (en euros)

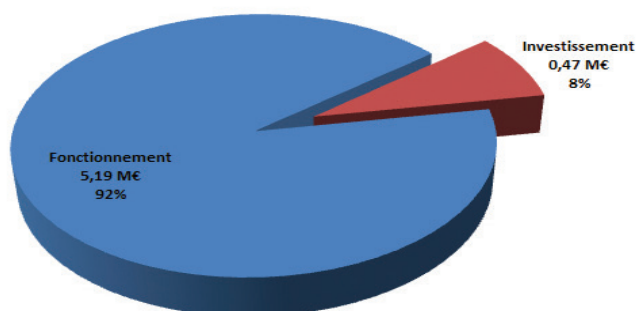
SPORTS		2 210 418	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		222 681
2313	CONSTRUCTIONS	2 112 528	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	115 157
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 465	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	57 860
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	22 583	2031	FRAIS D'ETUDES	29 131
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	13 501	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 739
2184	MOBILIER	11 333	2184	MOBILIER	5 970
2031	FRAIS D'ETUDES	1 710	2313	CONSTRUCTIONS	3 989
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	298	2162	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	2 834
VOIRIES RESEAUX DIVERS		988 799	POLITIQUE DE LA VILLE		113 000
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	534 824	2313	CONSTRUCTIONS	99 000
2313	CONSTRUCTIONS	249 122	2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	14 000
2031	FRAIS D'ETUDES	177 746	PETITE ENFANCE, ENFANCE		92 979
2111	TERRAINS NUS	17 039	2313	CONSTRUCTIONS	63 697
2151	RESEAUX DE VOIRIE	10 068	2184	MOBILIER	19 326
PLUVIAL		561 612	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 956
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	460 973	POLE INGENIERIE ET TECHNIQUE		78 625
2313	CONSTRUCTIONS	79 344	2031	FRAIS D'ETUDES	17 430
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	21 295	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	27 330
ADMINISTRATION GENERALE		441 311	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 312
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	179 631	2184	MOBILIER	10 353
2313	CONSTRUCTIONS	126 900	2313	CONSTRUCTIONS	13 200
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	111 635	ENVIRONNEMENT		47 719
2111	TERRAINS NUS	22 000	2111	TERRAINS NUS	20 508
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	1 146	2031	FRAIS D'ETUDES	19 844
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES		318 329	2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	3 648
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	315 131	2313	CONSTRUCTIONS	1 640
2313	CONSTRUCTIONS	3 198	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 112
			2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	968

>>> Pôle Ressources

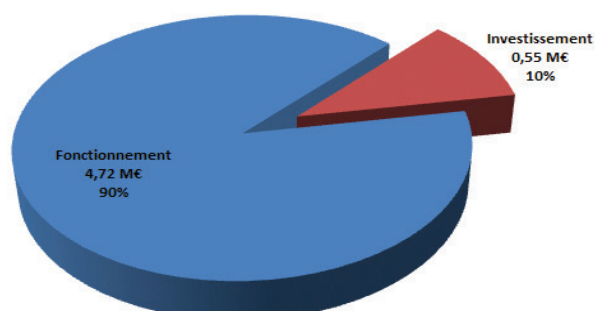


BUDGET TRANSPORTS EN COMMUN : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2015 - Dépenses réelles - 5,66 M€



CA 2015 - Recettes réelles - 5,27 M€

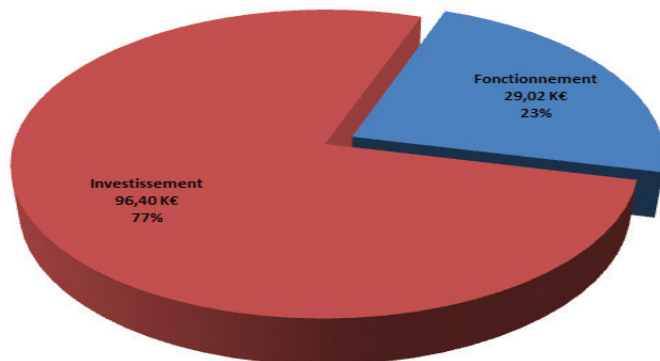


Budget Transports en commun - Détail des dépenses d'équipement (en euros)

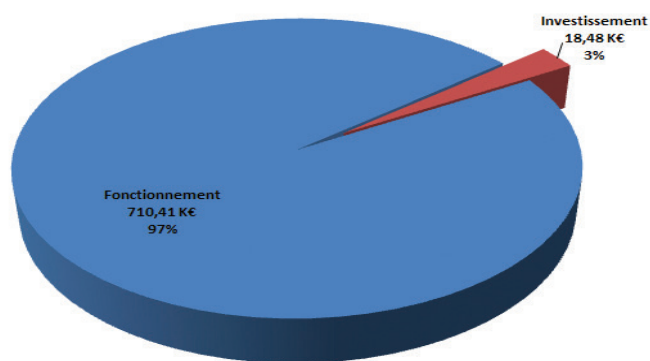
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	178 807
2157	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	39 209
TOTAL		218 016

BUDGET ABATTOIR : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2015 - Dépenses réelles - 125,41 K€



CA 2015 - Recettes réelles - 728,89 K€



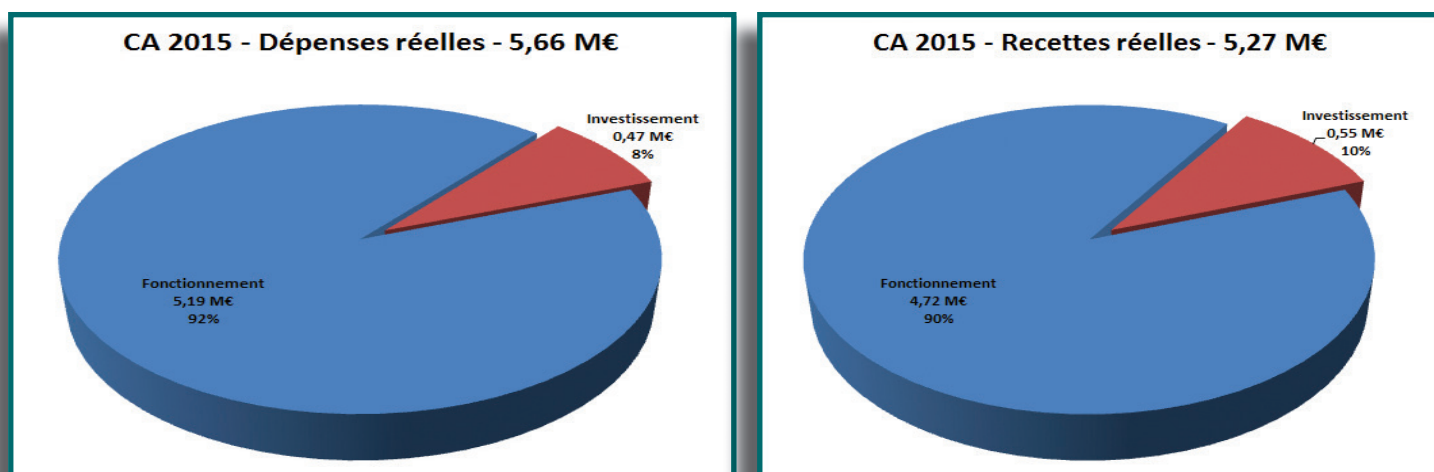
Budget Abattoir - Détail des dépenses d'équipement (en euros)

2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	56 364
TOTAL		56 364

>>> Pôle Ressources



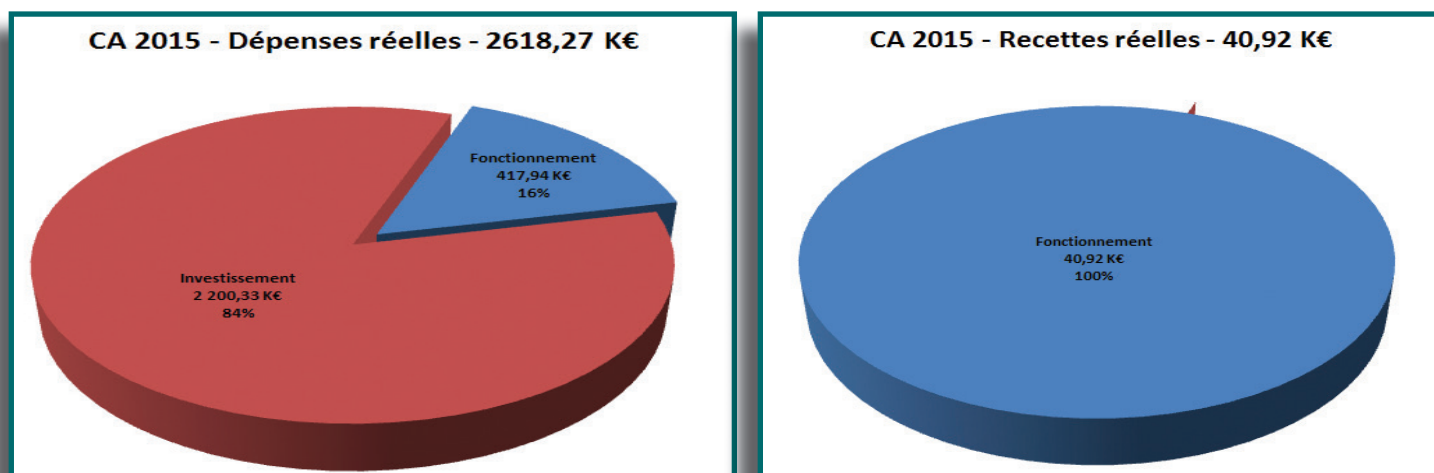
BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES : dépenses réelles et recettes réelles



Budget Immobiliers d'entreprises - Détail des dépenses d'équipement (en euros)

2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	506 002
2313 CONSTRUCTIONS	68 982
TOTAL	574 984

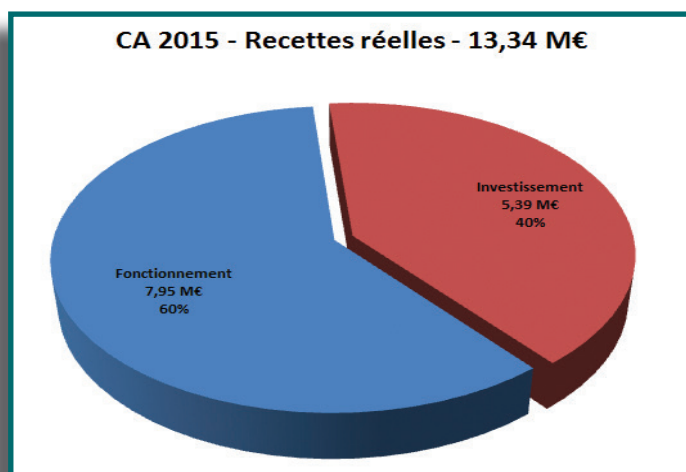
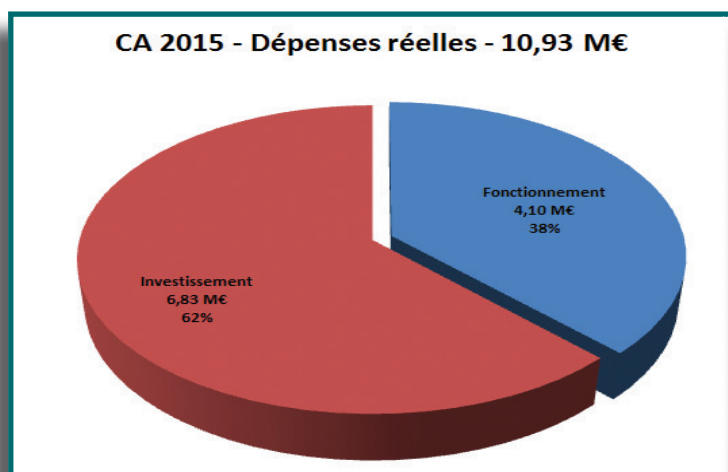
BUDGET ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES : dépenses réelles et recettes réelles



>>> Pôle Ressources

✓ Finances

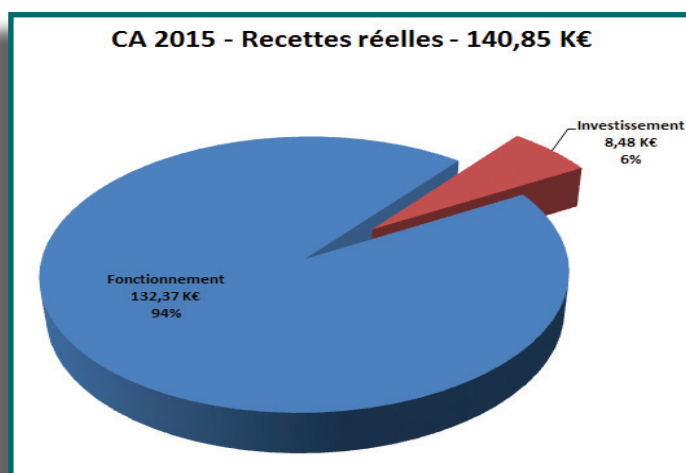
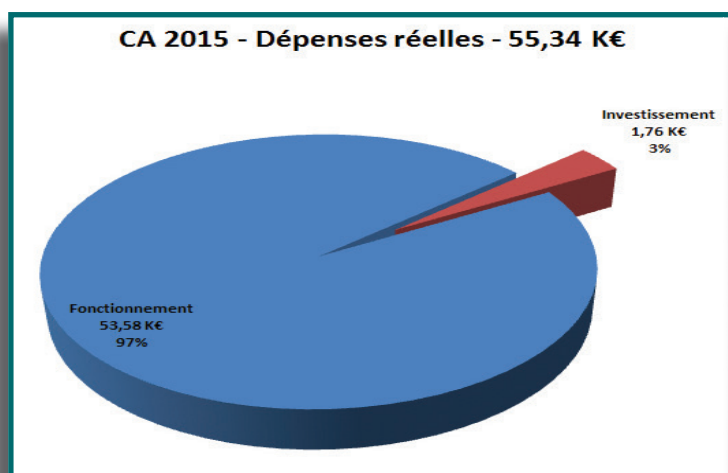
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : dépenses réelles et recettes réelles



Budget Assainissement collectif - Détail des dépenses d'équipement (en euros)

2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 742 793
2313	CONSTRUCTIONS	1 099 653
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	157 818
2031	FRAIS D'ETUDES	64 925
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	25 997
2188	AUTRES	15 300
2181	INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	2 529
2111	TERRAINS NUS	1 431
TOTAL		4 110 446

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : dépenses réelles et recettes réelles



Budget Assainissement non collectif - Détail des dépenses d'équipement (en euros)

2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 762
TOTAL		1 762

>>> Pôle Ressources

✓ Affaires juridiques - patrimoine - marchés publics

Les faits marquants de l'année 2015 - affaires juridiques

Compétence hygiène et sécurité :

- **Fourrière automobile :**
 - > **Nombre de véhicules** enlevés en fourrière en 2015 : **284 dont 59 détruits.**
 - > Prestataire : SARL CHAUVIN (délégation de service public).
- **Fourrière communautaire pour animaux :**
 - > **Nombre d'animaux** entrés en fourrière en 2015 (captures, naissances en fourrière, remises en fourrière, trouvés devant la fourrière tout confondu) : **580 dont 295 chats, 273 chiens et 12 autres.**
 - > Prestataire : SACPA CHENIL SERVICE (délégation de service public).

Activités précontentieuses ou contentieuses et assurances :

- **Contentieux/précontentieux** en cours ou achevés en 2015 : **11.**
- **Recours gracieux** dans le cadre du contrôle de légalité : **2.**
- **Conseils juridiques** apportés en 2015 : **78.**
- **Sinistres « assurances »** gérés en 2015 : **53.**
- **Montant des indemnités récupérées en 2015 : 76 662,80 €TTC.**

Les faits marquants de l'année 2015 - gestion patrimoniale

- **Foncier :**
 - > Patrimoine assainissement : 120 (13 STEP + 107 postes de relèvement).
 - > Patrimoine foncier non bâti au 31/12/2015 : 387 parcelles représentant 2 535 617 m².
 - > Patrimoine foncier bâti au 31/12/2015 : 130 parcelles représentant 2 345 259 m².

Mouvements patrimoniaux au cours de l'année 2015 :

- > Acquisitions : 48 en cours dont 9 régularisées.
- > Cessions : 34 en cours dont 21 régularisées.
- > Conventions de servitudes d'assainissement régularisées : 7.
- > Transfert avec les communes : 1.

- **Locatif :**

224 biens répartis de la manière suivante :

- > 56% de biens loués par VVA (secteur économique).
- > 34% de biens loués par VVA (autres secteurs : fermages, garages, etc...).
- > 10% de patrimoine loué au profit de VVA.

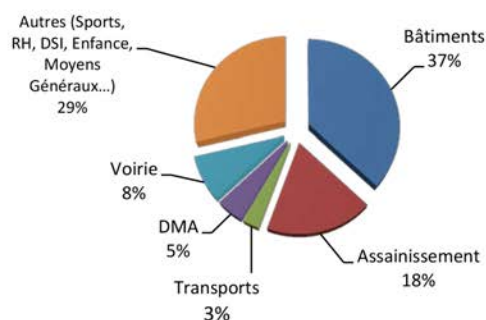
>>> Pôle Ressources

✓ Affaires juridiques - patrimoine - marchés publics

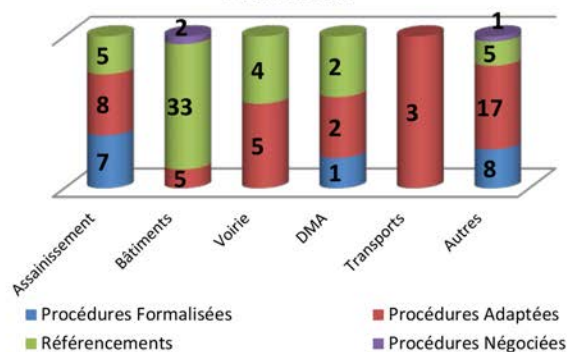
Les faits marquants de l'année 2015 - marchés publics

- Inventaire - photographie des marchés passés en 2015 :
 - > 108 marchés conclus (dont 10 reconductions) et 43 avenants passés.

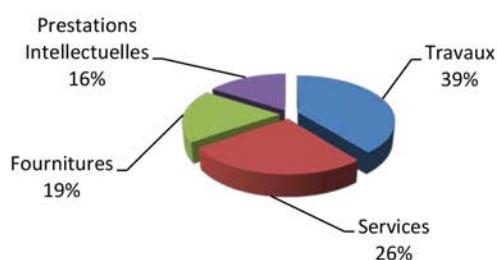
REPARTITION PAR THEMATIQUE DES CONTRATS



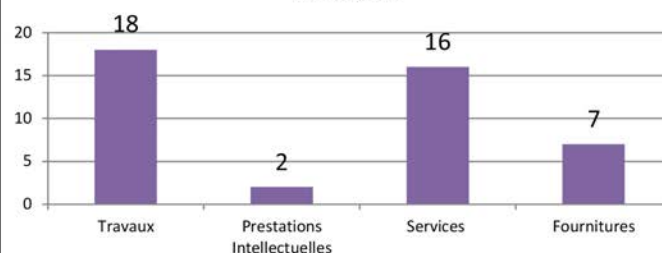
REPARTITION DES MARCHES PAR TYPE DE PROCEDURE



REPARTITION PAR CATEGORIE DE MARCHES



REPARTITION DES AVENANTS PAR CATEGORIE DE MARCHÉ



>>> Pôle Ressources

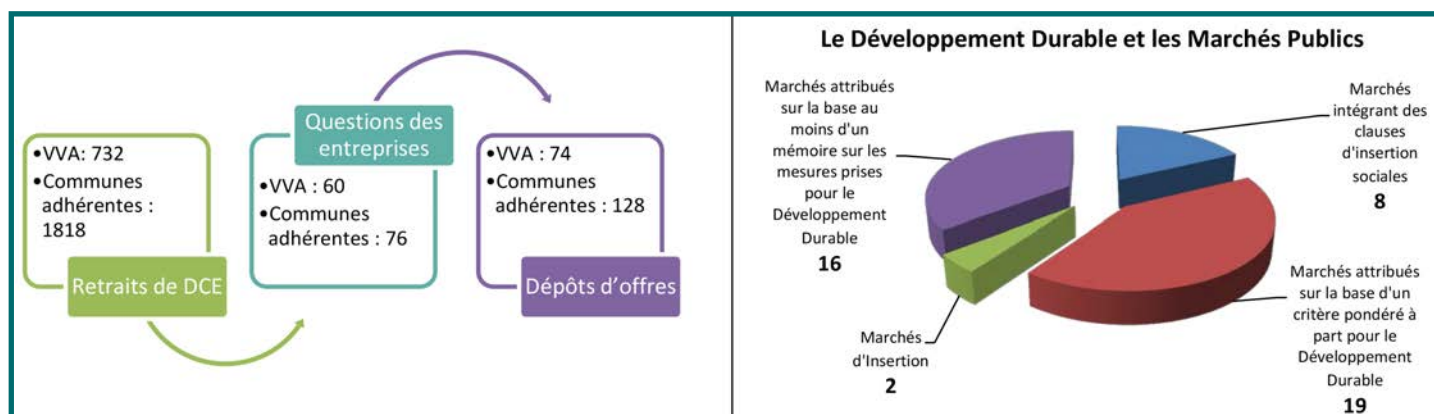
✓ Affaires juridiques - patrimoine - marchés publics

Les faits marquants de l'année 2015 - marchés publics

- **Activités des Commissions en 2015 :**
 - > 18 Commissions ont été organisées sur l'année 2015.



- **Dématérialisation et Développement Durable :**

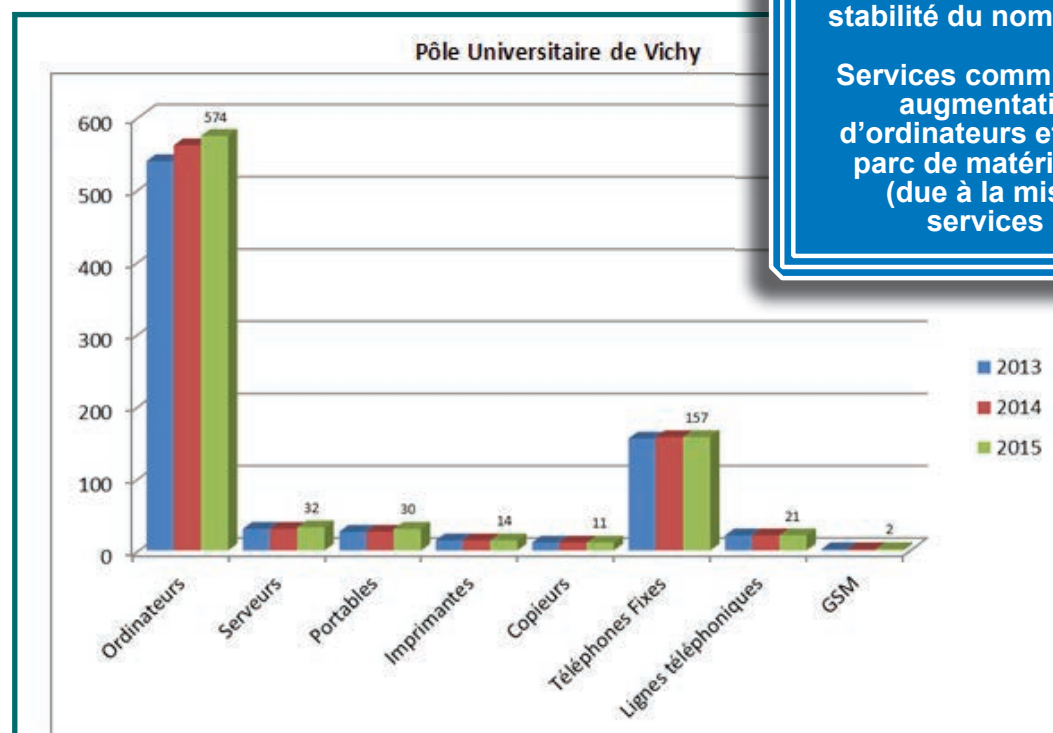


>>> Pôle Ressources

✓ Systèmes d'information

Les faits marquants de l'année 2015

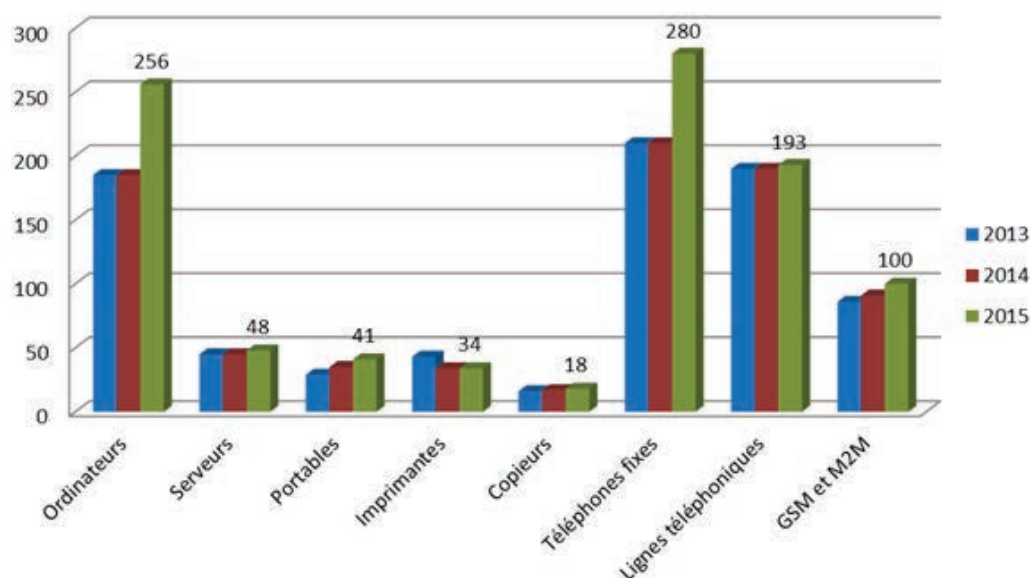
Etat du parc informatique :



Pôle Universitaire :
stabilité du nombre d'équipements.

Services communautaires autres :
augmentation du nombre
d'ordinateurs et téléphones sur le
parc de matériels informatiques
(due à la mise en place des
services mutualisés).

Services agglomération (hors P.U.)



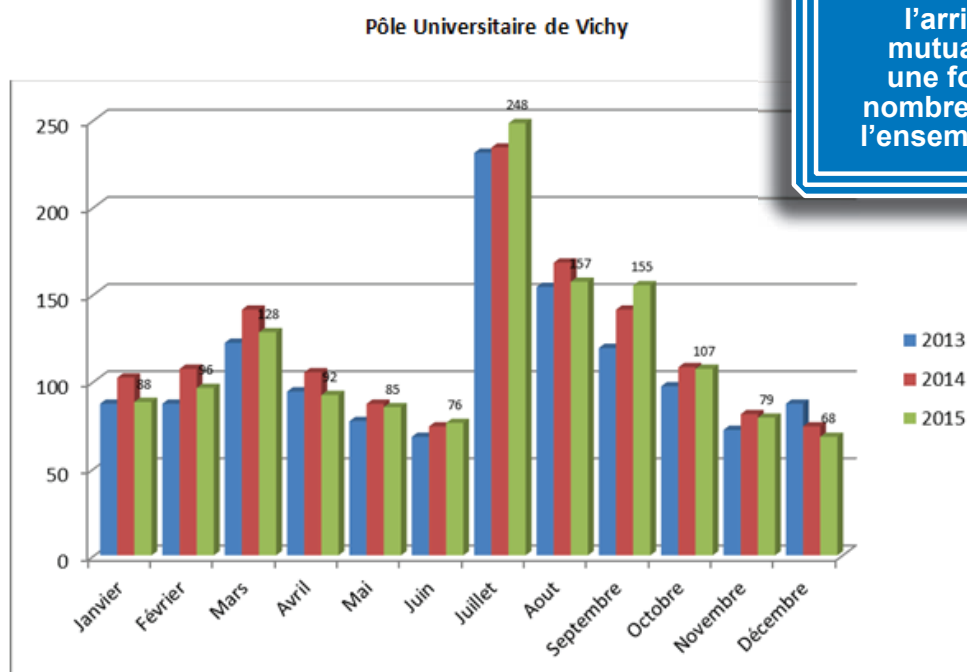
>>> Pôle Ressources

✓ Systèmes d'information

Les faits marquants de l'année 2015

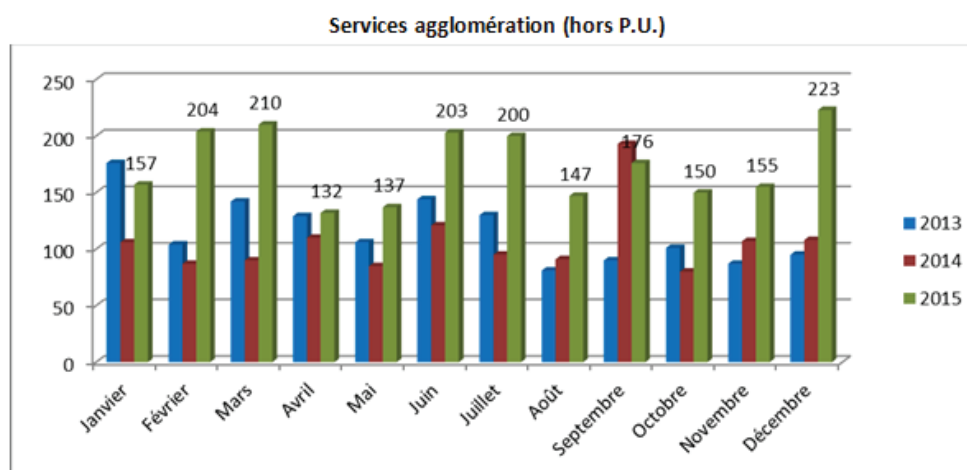
Nombre d'interventions :

La préparation, l'accompagnement et l'arrivée des services mutualisés ont entraîné une forte croissance du nombre d'interventions sur l'ensemble de l'année 2015.



Evolutions des Interventions :

1 295	interventions en 2013		
1 422	interventions en 2014	Evolution 2014/2013 :	+ 10%
1 379	interventions en 2015	Evolution 2015/2014 :	- 3%



Evolutions des Interventions :

1 385	interventions en 2013		
1 273	interventions en 2014	Evolution 2014/2013 :	- 8 %
2 094	interventions en 2015	Evolution 2015/2014 :	+ 64 %



Communauté d'agglomération
Vichy Val d'Allier

9 place Charles de Gaulle
CS 92956

03209 VICHY cedex

Téléphone : 04 70 96 57 00

Télécopie : 04 70 96 57 10

accueil@vichy-valallier.fr

www.agglo-vichyvaldallier.fr